

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.  
 Tout semestre commencé se paie en entier.  
 On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner  
 au moins quinze jours d'avance.

Vol. XIII.

No. 17.

Prix du numéro : 7 centimes.—Annonces, la ligne : 10 centimes  
 Toute communication doit être affranchie.  
 Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou  
 par un bon sur la poste.

JEUDI, 27 AVRIL 1882

## AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer. *L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

## À NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL

Pour que nos abonnés de la ville, qui changent de domicile au 1er mai, n'éprouvent pas de retard dans l'envoi de *L'OPINION PUBLIQUE*, nous les prions de nous faire connaître leur nouvelle adresse, et cela avant la fin du mois. Qu'ils ne l'oublient pas.

## LE DERNIER RECENSEMENT ET SA SIGNIFICATION

Il est rare que les politiques les plus perspicaces, les hommes d'état doués de la vue la plus perçante, puissent plonger leurs regards assez loin dans l'avenir pour embrasser la portée d'un acte ou entrevoir les changements que doit subir l'état social qu'ils ont sous les yeux. Les événements de ce monde appartiennent à l'imprévu et sont faits pour confondre et dérouter toutes les prévisions humaines. Qui aurait cru, en Angleterre et en France, il y a un siècle, que la poignée de Français, abandonnés sur les rives du Saint-Laurent par le triste gouvernement de Louis XV, allait croître et se multiplier de façon à déjouer tous les projets de ses vainqueurs ? Personne, assurément. Ce n'étaient certes pas les courtisans de l'adorateur de la Pompadour qui avaient foi dans notre étoile. Ils étaient bien persuadés que la joyeuse farandole de Versailles durerait encore lorsqu'il n'y aurait plus de traces de Français sur les quelques arpents de neige du Canada ! Le cabinet anglais était certain qu'il aurait bien vite raison des vaincus, et qu'ils ne pousseraient pas profondément leurs racines dans le sol de la Nouvelle-France. Hélas ! les apparences semblaient justifier l'indifférence des uns et les calculs des autres. Mais l'énergie de la race française, retremée dans cette rude existence de la colonie, devait déjouer les projets de ses ennemis et devenir un sujet d'étonnement, à cent ans de là, pour les descendants des Français indifférents du XVII<sup>e</sup> siècle !

Il y a cent ans, nous n'étions que les restes mutilés d'une colonie naissante. Aujourd'hui, nous sommes une nationalité, ou, si l'on veut, un peuple, car notre nombre, notre influence, nous donnent droit de nous considérer comme un peuple distinct, et nous pouvons réclamer notre place parmi les nations de la terre. Nous sommes arrivés à ce point de développement, à travers cent obstacles : notre pauvreté et notre faiblesse numérique à l'origine de notre lutte pour l'existence, le retour en France des plus riches d'entre nous, les persécutions de nos vainqueurs, et pis que cela, malgré nos divisions et nos

défaillances. Nos voisins croient à leur destinée manifeste qui, disent-ils, est de régner sur l'Amérique. Nous qui avons une foi plus robuste que la leur en toutes choses, n'avons-nous pas raison de croire, nous aussi, que notre destinée manifeste est non seulement de vivre comme Canadiens-Français, mais aussi de jouer un rôle dans le nord de l'Amérique, grâce à notre force d'expansion !

Tout concourt à fortifier notre foi. Chaque nouveau dénombrement nous apporte des raisons de croire en nous-mêmes, raisons tellement puissantes qu'elles ont fini par convaincre nos ennemis qui, il y a deux décades, ne croyaient pas encore à notre avenir. L'accroissement de notre population s'est maintenue à une proportion qui a été un sujet d'étonnement pour les statisticiens européens. En nous en tenant aux chiffres du dernier recensement, qui ne compte pas naturellement les Canadiens aux Etats-Unis, nous constatons que notre population a doublé en moins de quarante ans, tandis que les états européens doublent leur population beaucoup plus lentement : le Danemark et la Suède, en 63 ans ; l'Espagne et la Norvège, en 57 ; la Russie, en 66 ; la Grèce, en 44. Ce doublement s'effectue pour l'Angleterre en 52 ans, pour la Prusse en 54, et pour la France en 198 ans (\*).

A coup sûr, cette différence dans le temps que chaque nationalité apporte à effectuer ce doublement est bien frappante. Elle démontre que la natalité chez nous se maintient à un chiffre très élevé, grâce sans doute aux mariages qui se font à bonne heure au Canada. Nous avons pris ici pour base de nos calculs la population de 1844 comparée à celle de 1881, et voici comme s'établit le résultat que nous venons d'indiquer :

	1844.	1881.
Français .....	524,300	1,073,820
Autres origines.....	157,506	285,207

Comme on le voit, la population française a plus que doublé, tandis que la population des autres origines n'a pas subi le même accroissement. Ce fait est d'autant plus significatif que les autres nationalités se sont accrues de l'accroissement naturel et des émigrés que l'Europe n'a cessé de leur envoyer. Et pendant cette période, quelles pertes n'avons-nous pas subies ! L'émigration des Canadiens-Français aux Etats-Unis n'a cessé de nous enlever nos compatriotes par centaines. Pour peindre exactement la situation, nous devons ajouter que depuis quelques années les Irlandais ont subi des déperditions sensibles, comme nous le ferons voir plus loin.

Quelle a été la proportion de l'émigration canadienne aux Etats-Unis ? Les avis sont bien partagés sur ce point. Les uns portent le nombre des Canadiens émigrés chez nos voisins à 600,000, d'autres l'évaluent à un nombre bien inférieur. Le seul moyen d'arriver à connaître nos pertes, c'est de prendre pour base le nombre des Canadiens à une époque donnée, et de calculer qu'elle aurait été l'accroissement naturel si tous étaient restés dans le pays. Or, l'accroissement le plus considérable que l'on ait noté s'élève, en Europe, à 1.50 pour 0/0, et descend même dans la plupart des pays à 0.50 et 0.48 pour 0/0. Si nous prenons une moyenne comme base de nos calculs, nous n'arriverions pas peut-être à trouver 600,000 Canadiens aux Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, on s'accorde à trouver l'accroissement de la population canadienne comme extraordinaire et de nature à nous faire espérer de voir notre race déborder sur les provinces et les états voisins pour y former des agglomérations de populations considérables.

On s'était jadis accoutumé à considérer certaines parties du Bas-Canada comme le domaine exclusif des populations anglaises et irlandaises. Mais, depuis un bon nombre d'années, les Canadiens se sont insinués dans ces comtés, et aujourd'hui ils y dominent ou bien ils sont en égalité de nombre. Il n'y a que neuf comtés où ils ne soient pas en majorité : à Huntingdon, Missisquoi, Brome, Stanstead, Compton, Mégantic, Sherbrooke, Argenteuil et Pontiac. Il n'en était pas ainsi à l'époque que nous avons choisie pour le comparer à l'époque actuelle, en 1844.

(\* Statistiques de la France, publiées par le ministère de l'agriculture et du commerce.

A cette époque, Bonaventure et Gaspé comptaient une population anglaise de 15,442 contre 8,000 Canadiens. En 1881, les choses étaient bien changées, puisque nous y trouvons 29,895 Canadiens et 14,000 d'autres origines. A Ottawa et Pontiac, il y a eu un changement aussi considérable. En 1844, ils n'y figuraient que pour 4,000 contre 8,516 d'autres origines ; aujourd'hui c'est un groupe important de 35,488 contre 33,884 d'autres origines. Le comté de Pontiac ne compte encore que 5,054 Canadiens, mais celui d'Ottawa en renferme au-delà de 30,000.

Pour arriver à des temps plus rapprochés de nous, voyons le mouvement de la population dans les comtés qui ont jadis été regardés comme anglais :

	1871		1881	
	Français	Angl.	Français	Angl.
Huntingdon .....	4,224	12,080	4,617	10,828
Missisquoi.....	7,114	9,808	8,009	9,775
Brome .....	3,471	10,286	4,910	10,915
Shefford.....	12,683	6,394	16,494	6,739
Drumond-Arthabaska.	26,598	5,224	31,977	5,383
Richmond & Wolfe...	10,922	9,114	15,198	11,141
Stanstead.....	3,212	9,226	4,749	10,807
Compton.....	3,785	9,680	7,706	11,875
Mégantic .....	12,074	6,805	12,960	6,096
Sherbrooke .....	3,544	4,972	5,828	6,393
	98,915	84,565	113,413	89,952

Ainsi, pendant que la population de ces 12 comtés n'a augmenté pendant la dernière décade que de 5,387, sur une population de 89,952, la population française, avec un chiffre de 113,413, a augmenté de 14,915. En examinant les chiffres de plus près, l'on constatera que dans ces comtés, où l'augmentation a été le moins considérable, elle a été presque partout au compte des Canadiens-Français.

Des détails passons à l'ensemble du mouvement général des différents groupes de notre province ; cette étude nous permettra de constater la progression de chaque population.

### RECENSEMENT 1881

Augmentation par 0/0 de la population de la province de Québec par nationalités :

	Pop.		Augm. Augm. p. 0/0	
	1871	1881		
Anglais...	69,822	81,515	11,693	16.75
Français..	929,817	1,073,820	144,003	16.56
Irlandais..	123,478	123,749	0,271	0.22
Ecoissais...	49,458	54,923	5,465	11.05

Comme l'on voit, le groupe irlandais dans notre province a fait des pertes sérieuses pendant la dernière décade. Une foule d'Irlandais ont dû quitter le Canada. Les Anglais ont conservé leur terrain, et leur agmentation par 0/0 paraît être le même que le nôtre. Il est vrai que l'émigration n'a fait aucun ravage dans ce groupe, qui a même reçu un certain accroissement de la mère-patrie.

Nous bornons pour aujourd'hui cette étude un peu aride, mais qui n'en est pas moins intéressante, et dans un prochain article nous passerons en revue les groupes français des autres provinces.

A. D. DECELLES.

## QUATRE ANNÉES DANS LE MONDE

(Suite.)

Depuis assez longtemps déjà, les Ursulines de Québec convient à une retraite annuelle toutes les anciennes élèves. Mêler la douceur des impressions présentes au charme pénétrant des vieux souvenirs, rassembler autour d'elles les jeunes filles qu'elles ont aimées et guidées, rallier au berceau de leur adolescence des compagnes longtemps désunies par la distance, les rapprocher surtout de Dieu : voilà le but admirable de ces pieuses recluses. Aussi, quel joyeux empressement, quel amour reconnaissant répondent toujours à l'appel du 24 août ! On dirait une volée d'oiseaux impatientes

de regagner le nid qu'un jour ils furent forcés d'abandonner, ou bien encore des rameaux séparés du tronc et cherchant à s'y rattacher, afin de conserver ou de raviver leur sève à ce contact vivifiant.

Car, toutes reconnaissent les avantages de cette agréable réunion. Les jeunes filles vraiment chrétiennes viennent au cloître pour y recueillir la moisson de l'année, les mondaines, pour y trouver le repentir et le pardon. Quelques-unes encore, au moment d'enfourer leur liberté sous la lourde pierre du mariage, cherchent à s'imprégner, auprès de Dieu, du don si nécessaire pour elles, de la patience. D'autres enfin, pendant ces jours de recueillement, entrevoient, au-delà de l'horizon borné de ce monde, la splendeur lumineuse des régions parfaites, et, fortes du courage puisé au pied de la croix du couvent, elles n'hésitent pas à ensevelir leur jeunesse dans les murs qui ont abrité leur inconsciente enfance.

En voilà assez pour expliquer la lettre suivante et pour faire connaître, avec le noble désintéressement des filles d'Angèle, l'heureux résultat qu'exerce sur les âmes et parfois sur la vie tout entière de certaines jeunes filles, une seule retraite au monastère de Marie de l'Incarnation.

M. D.

3 septembre.

MA CHÈRE AMÉLIE,

Je viens de savourer, pour la première fois, les enchantements d'une retraite au monastère, et, à peine sortie du cénacle, j'accours te communiquer mes impressions. Tu brûles, je le sais, de connaître les moindres incidents de ma réunion avec de chères maîtresses, d'aimables compagnes—toi qu'une malencontreuse visite a retenue à Montréal le jour où tu eusses revu, avec tant de bonheur, les scènes délicieuses de notre passé—et je ne veux pas donner à ta curiosité le temps de se refroidir.

Lundi dernier, la vieille cloche du couvent sonnait le ralliement, et la porte de l'antique parloir s'ouvrait pour cent cinquante-trois retraitantes. Que de baisers, de transports, de questions de la part des arrivantes ! Du côté de nos bonnes maîtresses, que de tendre affection, de touchante condescendance ! On eût dit des mères revoyant leurs enfants, des enfants revenant, après une longue absence, au foyer de la famille.

Les premiers moments d'effusion passés, chacune de parcourir avidement le théâtre de ses jeux d'autrefois, de ses sympathies juvéniles, de ses joies sans ombres. Mais partout que de changements ! D'abord, notre salle d'étude est habillée de neuf. A la couleur rose tendre de ses murs, on a substitué le vert pâle ; d'élégants pupitres ont remplacé les anciens, et des tableaux plus modernes récréent maintenant la vue des nouvelles élèves. L'oratoire, avec son gracieux autel, ses vases de fleur artistement groupés, ses chandeliers de vermeil, n'a subi, lui, aucune transformation, et la madone à la robe éclatante de blancheur porte encore sur sa figure le même rayon de maternelle bonté. Que de scènes le regard de cette statue n'a-t-il pas illuminées ! C'est ici que nous avons formé le nœud de notre amitié que nos âmes se sont confondues dans une même prière, que des conseils ou de douces réprimandes sont venus nous encourager ou nous punir.

Dans les dortoirs où nous avons reposé avec tant de paix sous la garde des images tutélaires de Jésus et de Marie, où les rêves étaient si beaux, le réveil si doux, s'étalent les petits lits blancs d'autrefois. On dirait encore des nids de colombe. Seulement, de coquets rideaux les entourent et donnent à chaque dormeuse le luxe d'une cellule.

Mais j'avais hâte de revoir la cour dont les ombreuses allées ont abrité tant de confidences, de si tendres protestations. Je voulais fouler encore aux pieds l'herbe touffue de la *Voie Angélique*. Aussi, la main dans la main d'une amie, ai-je contemplé avec amour les ormes géants sous lesquels nous dansions, à la récréation du soir, et, devant ces vieux témoins de nos ébats, je me suis abandonnée à maintes rêveries rétrospectives.

Au milieu de ces réminiscences, mes yeux sont tombés sur le lierre que, toutes deux, nous avons planté à notre départ. Le croirais-tu, Amélie, il entoure maintenant de ses verdoyants festons la véranda des grandes élèves, et, plus favorisé que nous, il mourra où il s'est attaché.

Sur la plate-bande que nous appelions si pompeusement du nom de jardin, et où ne fleurissent que les géraniums, s'étalent maintenant les roses aux mille couleurs, les héliotropes, voir même le délicat oillet. Quant au serain, dont la cage, dans les beaux jours, se balançait si gracieusement au plus vieux des frênes, il a fini d'égarer de ses notes retentissantes les alentours du cloître. Un matin, hélas ! l'imprudent a déserté son nid, et, moins heureux que nous, jamais il n'y pourra revenir.

Je ne t'ai encore rien dit de nos salles de récréation. Ces appartements auraient conservé leur ancien cachet de simplicité, si on ne les eût ornés chacun d'un piano, favorisant les rondes des petites et servant d'accompagnement aux romances de leurs aînées. Je me revoyais dans le passé au bras d'une désobéissante *partner*, galopant à la faveur des ténèbres dans cette immense enceinte, ou — réminiscence plus prosaïque — savourant avec toute l'avidité de la pensionnaire affamée, les tar-

tes de confitures dérobées au réfectoire, lorsque la cloche nous appela à la chapelle pour le sermon.

Toutes les retraitantes de se diriger vers le chœur, recueillies, silencieuses, elles, si bruyantes, si tapageuses même, il y a un instant. Chacune, vois-tu, sentait déjà le souffle de Jésus passer sur son âme, pour l'embaumer, la purifier. Mais plus vives encore furent nos émotions en pénétrant dans l'antique chapelle du monastère. Là se concentraient les principaux éléments de notre bonheur de pensionnaire, et tout, autour de nous, dans cette enceinte qui a conservé son ancien aspect, savait nous le rappeler. L'autel sévère sur lequel brille encore la grande croix d'argent d'autrefois, nous représente avec le saint sacrifice de la messe, si souvent entendue, nos communions du dimanche : ces stalles nous font voir les religieuses, à l'heure de la prière, portant sur leur front l'auréole du dévouement et de la charité. Plus haut, dans l'arcade qui se trouve en face, l'orgue est là pour vous parler de nos chants majestueux de Pâques et de Noël, ou bien de nos gracieux cantiques de Mai. J'oubliais les touchantes instructions de notre bon chapelain nous exposant, dans son langage paternel, les grands problèmes de la foi.

En face de ces souvenirs, que de pleurs silencieux ont humecté nos paupières. Celles surtout qui ne touchent aux choses de la terre que par ce qu'elles ont d'amerume et de regret, dont chaque pensée est une plainte, chaque soupir une douleur, ont senti se briser leur âme en se retrouvant dans ce paisible milieu. Mais bientôt ces pèlerines, fatiguées de la route, ont appuyé leurs têtes languissantes sur le cœur de Jésus, et il s'est alors établi entre les incomprises et le Divin Consolateur un colloque dont aucune parole ne peut traduire la rafraîchissante douceur. Ce tête-à-tête ineffable qu'éclairait seule la lampe symbolique du sanctuaire, combien de fois, pendant ces jours de bénédiction, n'en ai-je pas moi-même éprouvé les délices ! Entrevu à la clarté mourante de cette pâle lumière, le suprême Confident me paraissait près de moi, ce semble, et plus disposé à répandre sur la mendiante qui l'implorait l'effusion de ses grâces. Aussi, rien alors n'était oublié : tes besoins, chérie, je les exposais sans les connaître, tes rêves, je les confiais à la tendresse divine pour les lui voir bénir, et tes peines, oh ! tes peines, je les mêlais aux miennes en priant l'Éternel de répandre sur elles le baume des célestes adoucissements.

Je ne puis passer sous silence la poésie de l'office du soir, psalmodié par les habitantes du cloître, les instructions si éloquentement onctueuses du bon Père D... et le spectacle imposant d'une communion générale le dernier jour, touchante cérémonie où l'harmonie de saints cantiques vient ajouter aux émotions de notre cœur.

Bientôt, hélas ! il nous fallut quitter l'oasis béni où, pendant trois jours, nous avions respiré si librement, et la porte claustrale se referma sur nous lorsque nous n'avions pas encore fini de nous voir, de nous sentir dans le cercle étroit du bonheur, quand nous n'avions ni tout dit, ni même tout pensé.

Du moins, nous avons emporté, soigneusement enfermés dans notre cœur, le souvenir ineffaçable de la touchante bonté, de l'accueil plein de distinction qui caractériseront toujours celles qu'avec tant de raison nous appelons nos mères du cloître.

Ton amie sincère,

MARGUERITE DESCHAMPS.

(A suivre)

## CHOSSES ET AUTRES

Nous accusons réception d'un nouveau journal hebdomadaire, *L'Echo du Peuple*, qui se publie à Québec. M. J. F. Morissette en est l'éditeur-proprétaire. Succès à notre nouveau confrère.

LA FILLE DU RÉGIMENT.—Nous avons assisté mardi dernier au grand concert qui a eu lieu au Queen's Hall. Le succès a été complet sous tous rapports. L'abondance des matières ne nous permet pas de donner un compte-rendu aujourd'hui. Nous en parlerons la semaine prochaine.

L'exposition de peinture de la nouvelle *Académie Royale des Arts* de Montréal, ouverte depuis quelques jours, est un succès. Le nombre des toiles exposées est bien au-dessus de ce que nous avions le droit d'espérer. Le marquis de Lorne doit être heureux du pas immense qu'il a fait faire aux arts dans notre pays.

CONCERT DE M. ET MME MARTEL.—Mercredi, 10 mai prochain, M. et Mme Martel donneront un grand concert dans la magnifique salle Nordheimer. Parmi les chanteurs qui se feront entendre en compte M. Arthur Graham, directeur de la Société Ste-Cécile de Montréal.

M. F. J. Bisaillon récitera une poésie. Dans notre prochain numéro nous donnerons le programme de cette fête musicale.

La Chambre des Communes a longuement discuté les résolutions de sympathie envers l'Irlande, et d'éloquents discours ont été prononcés dans cette circonstance par Sir John A. Macdonald, MM. Blake, Costigan et Coursol. Une autre discussion intéressante a été celle qui a roulé sur les résolutions de M. Blake, réclamant le droit pour le Canada de négocier lui-même ses traités de commerce.

On pense que le Parlement fédéral sera prorogé vers le 10 ou le 15 mai.

A Québec, l'intérêt s'est concentré sur le Conseil Législatif, qui a étudié le projet de vente de la section Ouest du chemin de fer provincial. Les conseillers ont prolongé la discussion pendant quatre séances. Nous croyons que c'est la première fois qu'une question occupe aussi longtemps son attention.

DU TEMPS DE LA GUERRE.—M. Dumouchel, notaire de Montréal, a, en sa possession, une lettre importante écrite par le général Benedict Arnold, pendant l'invasion américaine au Canada, en 1775. Voici le texte de la lettre elle-même :

Quartiers-généraux,

Pointe aux Trembles.

Novembre, 28, 1775.

Messieurs,

Vous êtes par le présent requis d'empêcher toutes espèces de provisions ou de fourrage d'être expédiés de la Pointe Lévi à Québec, ou des secours d'être portés à la garnison, attendu qu'on essaie de renverser les droits et les libertés de l'humanité et de cette colonie en particulier.

BENEDICT ARNOLD.

Commandant en Chef de l'Armée Continentale, à la Pointe aux Trembles.

Aux dignes habitants de la Pointe Lévi.

A JOS. LEMONDE,

Paroisse de St-Thomas.

Celui à qui ce papier était adressé était Joseph Lemonde, qui faisait partie du commissariat de l'Armée Continentale. C'était lui que le général Arnold avait chargé de communiquer la proclamation en question aux habitants de Lévi. Le papier a été trouvé parfaitement conservé par MM. J. B. Varin et Adolphe Beauvais, notaires, en faisant l'inventaire des biens du petit-fils de Lemonde, il y a quelques années, à Laprairie. M. Dumouchel, qui est membre de la Société historique de Montréal, se propose de faire encadrer le vieux document.

M. J. A. Langlais, libraire de Québec, est en ce moment en voyage en Europe ; il a poussé son excursion jusqu'en Afrique. Ce qui suit est extrait d'une lettre qu'il a adressée à un de ses amis :

TUNIS, le 12 mars 1882.

« Je suis arrivé ici hier soir par le chemin de fer de la Goulette. Il fait une chaleur du mois de juin à Québec.

« Quelle ville que Tunis ! si vous voyiez ces rues étroites et sales, deux hommes seulement peuvent marcher de front dans les rues, sur les trottoirs, un seul, et encore il faut bien faire attention de ne pas se frotter trop fort contre les murs blanchis à la chaux. Quels costumes bizarres les indigènes portent, c'est à faire peur aux chiens les plus malins !

« Partant de Marseille nous nous sommes arrêtés à Philippeville, premier port français en Algérie. C'est une toute petite ville insignifiante pour le nombre de ses habitants, mais très importante pour son commerce.

« De là nous sommes arrivés à Bône, où nous sommes restés dix heures, ce qui nous a permis de visiter les principales places, surtout la montagne d'Hippone, où nous voyons les ruines de la cathédrale du même nom qui fut bâtie par saint Augustin. C'est aussi là qu'il fut enterré à côté des ruines de l'église ; nous voyons son tombeau, qui est construit en marbre et surmonté d'une statue de bronze, représentant le saint ; de là nous sommes arrivés ici.

« Demain nous irons visiter les ruines de Carthage, ainsi que la chapelle de St-Louis, construite sur les ruines de ce nom ; en revenant nous devons aller voir le Bey de Tunis, en société des officiers français de la frégate *La Galissonnière*, qui est ici dans le port.

« J'ai entendu ce matin la sainte messe et le sermon dans une église maltaise catholique.

« J'ai bien hâte maintenant de retourner au Canada. Rien n'est beau comme son pays. C'est vrai que j'ai vu bien des choses, mais cela n'attache pas. C'est comme la fumée emportée par le vent.

« En effet, qu'est-ce qu'il y a de beau et durable comme son pays, sa famille ! rien n'y est comparable ! »

Les drames de l'obésité.

Une grosse dame, aux formes monumentales, entre dans un magasin de corsets.

Une demoiselle de magasin, la bouche en cœur, l'air souriant, s'avance vers elle.

—Je voudrais avoir un corset.

—Un corset à la baleine, madame !

—Insolente !

Et, suffoquant de rage, la dame s'éloigne en faisant claquer la porte du magasin !



LA CONVERSATION

D'APRÈS LE TABLEAU DE M. TOULMOUCHE

## SULLY-PRUDHOMME

Nous avons promis à nos lecteurs de leur faire connaître les poètes contemporains de la France. L'un d'eux, M. Sully-Prudhomme, vient d'entrer à l'Académie Française, et l'actualité amène son nom sous notre plume. Nous choisissons dans l'œuvre déjà considérable du jeune poète trois pièces qui nous ont paru résumer les diverses faces de son talent, tour à tour passionné, tendre, philosophique, toujours profondément français.

Il y a dans M. Sully-Prudhomme à la fois du Musset et du Pascal. Musset se bornait à crier ses douleurs. M. Sully-Prudhomme en cherche la cause : de là cette empreinte mélancolique que portent ses œuvres, depuis les *Stances et Poèmes*, d'une émotion si vive, jusqu'à *la Justice*, si grave et si attristée.

## Ici-Bas

Ici-bas tous les lilas meurent  
Tous les chants des oiseaux sont courts ;  
Je rêve aux étés qui demeurent  
Toujours....

Ici-bas les lèvres effleurent  
Sans rien laisser de leurs velours ;  
Je rêve aux baisers qui demeurent  
Toujours....

Ici-bas tous les hommes pleurent  
Leurs amitiés ou leurs amours ;  
Je rêve aux couples qui demeurent  
Toujours....

## Les Yeux

A Francisque Gerbault

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,  
Des yeux sans nombre ont vu l'aurore,  
Ils dorment au fond des tombeaux.  
Et le soleil se lève encore.

Les nuits plus douces que les jours,  
Ont enchanté des yeux sans nombre ;  
Les étoiles brillent toujours  
Et les yeux se sont remplis d'ombre.

Oh ! qu'ils aient perdu le regard,  
Non, non, cela n'est pas possible !  
Ils se sont tournés quelque part  
Vers ce qu'on nomme l'invisible ;

Et comme les astres penchants  
Nous quittent, mais au ciel demeurent,  
Les prunelles ont leurs couchants,  
Mais il n'est pas vrai qu'elles meurent ;

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,  
Ouverts à quelque immense aurore,  
De l'autre côté des tombeaux  
Les yeux qu'on ferme voient encore.

## La France

SONNETS

I

Qu'est-ce que la patrie ? Est-ce un refuge heureux ?  
Quelle molle oasis, à notre goût ornée,  
Que par caprice un jour nous nous sommes donnée,  
Où se parlent d'amour la terre et l'homme entre eux ?

Non, la patrie impose et n'offre pas ses nœuds ;  
Elle est la terre en nous malgré nous incarnée  
Par l'immémorial et sévère hyménée  
D'une race et d'un champ qui se sont faits tous deux.

De là vient qu'elle est sainte et cruellement chère,  
Et que, s'il y pénètre une armée étrangère  
Cette vivante injure aux entrailles nous mord.

Comme si, dans l'horreur de quelque mauvais songe,  
Chaque fois que sur elle un bataillon s'allonge,  
On se sentait hanté par les vers comme un mort.

II

Tous les vaincus d'hier n'ont pas l'air soucieux  
J'en vois, ils me font peur, qui parlent de revanche  
Avant que la patrie, encore pâle étanche,  
Tout le sang que ses fils devaient dépenser mieux ;

Je les vois, caressant leur lèvre au poil soyeux,  
Des croix sur la poitrine et de l'or à la manche,  
Le poing superbement appuyé sur la hanche,  
Quêter comme autrefois les regards des beaux yeux.

Ah ! ceux-là, je le sais, depuis que la frontière  
Est, comme une blessure, ouverte tout entière,  
De leurs généreux corps sont prêts à la couvrir ;

Mais quelles nuits d'étude, ô braves, sont les vôtres ?  
Ou seriez-vous trop fiers pour apprendre des autres  
A tuer aussi bien que vous savez mourir ?

III

Les noms des vieux combats où nous avons vaincu,  
Près de ces fleuves, Rhin, Moselle, Sambre, Meuse,  
Dont jusques à la mer l'onde par nous fameuse  
Ne nous semblait baigner qu'un empire exigü.

Ces noms dont notre gloire a si longtemps vécu,  
Je ne peux les entendre aujourd'hui, je leur creuse  
Une tombe en mon cœur, muette et ténébreuse ;  
Leur beau son me fait mal comme un sarcasme aigu.

A ces noms, chauds encore, étourdimement s'enflamme  
L'aiglon que chaque enfant porte, chez nous, dans l'âme.  
De la ruse et du nombre insensé contempteur.

France, la craie en main, sur un tableau d'école,  
Construis, sans vanité, la longue parabole  
Que promet la justice au boulet rédempteur.

Les races à déchoir tardent plus qu'on ne croit,  
D'héroïques aïeux, dans le sang de chaque homme,  
Ont amassé longtemps des vertus dont la somme  
Patiemment accrue avec lenteur décroît.

Sur le front de Caton siégeait l'orgueil du droit,  
L'âpreté du vouloir, la prudence économe,  
Et plus d'un rustre encore, dans les faubourgs de Rome,  
Porte haut ce front court solidement étroit.

Quand, debout et pensive, à mes yeux se découvre  
La foule des grands morts qui couronne le Louvre,  
J'y regrette, honteux, l'ancien peuple français ;

J'en pleure la figure et l'âme disparues,  
Et soudain je les trouve éparées dans les rues  
Sur les plus humbles fronts que je méconnaissais.

IV

Oui, grands morts, dans vos fils vous êtes descendus  
De ces formes de pierre où votre vieux génie  
Dort dans la vérité, sous la voûte infinie ;  
A la France pourtant vous n'êtes pas rendus :

Votre âme en nous languit veuve de ses vertus,  
Dans nos corps éternés votre sang se renie,  
Et votre type en nous perd sa mâle harmonie,  
O vous, fermes esprits de fermes chairs vêtus !

Car plus d'un fils indigne outrage dans son être  
Le fantôme égaré d'un magnanime ancêtre  
Qui meurt autant de fois qu'il a laissé d'enfants :

Et plus d'un votre égal, noué par l'ignorance,  
Promène d'un penseur la stérile apparence  
Où vous ne renaissiez qu'ensevelis vivants.

## NOS GRAVURES

## Elle a perdu son chemin

Une petite fille de cinq ans à peine. Entraînée par des enfants de son âge, elle a déserté la maison paternelle pour aller jouer dans les allées du jardin public. Le soleil se couchera bientôt. Elle a perdu de vue ses compagnes, et va se trouver seule au milieu de cette grande promenade, dont les grilles se fermeront tout à l'heure. Elle pleure, la pauvre ; elle appelle sa mère à grands cris. Un groupe de jeunes garçons qui jouent dans le jardin s'approchent de la petite fille, cherchent à la consoler, la questionnent de toutes manières afin de découvrir la demeure de ses parents. L'enfant ne répond que par des larmes. Ces petits garçons de la rue tiennent un conseil et décident qu'un d'eux adoptera la petite fille. Le sort tombe sur ce bel enfant déguenillé qui tend les bras à sa protégée. Comme ils paraissent heureux d'avoir fait une belle œuvre ! Mais à peine sont-ils sortis du jardin qu'ils rencontrent la mère qui vient de parcourir la ville en tous sens, et qui pleure de joie en retrouvant son enfant.

Que de talent l'artiste a déployé pour donner tant de vie à ce tableau ! Comme tout cela est vrai, naturel ! Ce que ces enfants éprouvent est peint sur leurs figures. C'est une œuvre de maître !

## Paquebot sortant du port du Havre

PAR UN GROS TEMPS

Toutes les côtes de la Manche viennent d'être balayées par un formidable coup de vent. La tempête a même gagné l'Océan, laissant partout des traces terribles de son passage.

Le nombre des sinistres est malheureusement assez grand.

C'est surtout au Havre, et dans les environs, que la mer a été le plus agitée ; nous donnons une grande page représentant la sortie d'un paquebot du bassin du Havre au moment où les vagues déferlent avec une grande violence.

## La conversation

Quel ravissant petit coin de salon a choisi le peintre pour cette idylle à deux personnages.

A deux pas l'on danse, ici on parle. Là bas l'enivrant tapage de l'orchestre, ici la tranquille causerie.

Un petit désert de trois mètres carrés conquis en plein bal par deux invités. Et n'allez pas dire que je suis une mauvaise langue. La pose un peu familière du cavalier, la pose nonchalante de la jeune femme, leurs regards, leurs gestes surpris avec tant d'habileté par l'artiste, crient sur tous les tons que ce ne sont point des paroles banales qu'ils échangent entre eux.

De quoi parlent-ils ? Bien habile qui le dira ; mais ce n'est certes point de la politique qu'ils s'occupent.

On ne se penche pas ainsi pour causer chemins de fer ; on ne se retourne pas avec autant d'abandon pour parler d'un ministre.

Allons, ce beau cavalier est peut-être bien venu demander "la première danse," mais, d'un commun accord, elle a été transformée en conversation.

Les plus jolies danses ne sont-elles pas celles qui se parlent...

Que va-t-il sortir de tout ça ? Un mariage sans doute ! Il y a dans cette page d'artiste un tel sentiment, une telle jeunesse que je penche pour un discours de fiançailles.

X\*\*\*

## PHYSIOLOGIE DU SOMMEIL

LE SOMMEIL ET SES DÉSORDRES

Des observations et des recherches modernes semblent prouver que le sommeil résulte d'une diminution, à la fois en quantité et en rapidité, de la circulation du sang, et que si la circulation vient à être accélérée par une cause quelconque le réveil s'ensuit.

Un cas pathologique très curieux a permis de faire de l'état du cerveau pendant le sommeil, une étude qui confirme cette théorie.

Il s'agit d'une femme de Montpellier qui, dans un accident, avait perdu une partie de la voûte crânienne. Le cerveau et les membranes se prêtaient ainsi à un examen facile. Dans le profond sommeil, le cerveau paraissait à peu près immobile, dans le sommeil léger on le voyait s'élever, et quand la malade rêvait, ce qu'elle déclarait une fois éveillée, le cerveau s'avancait et poussait à travers l'ouverture crânienne. Ces expériences reproduites sur les animaux ont donné les mêmes résultats. On a vu notamment que dans le sommeil la surface du cerveau et ses membranes devenaient pâles, les veines cessaient d'être distendues, et c'est à peine si quelques petits vaisseaux artériels étaient visibles.

Ces observations sont en contradiction complète avec la théorie qui veut que le sommeil soit dû à une pression des veines distendues, à une congestion veineuse.

Les désordres du sommeil peuvent être répartis en quatre classes, qui sont : le désordre mental, le désordre qui tient à une affection morbide, celui qui résulte d'un manque d'hygiène, et enfin le désordre dépendant des habitudes.

Dans les quartiers pauvres, les habitants sont tassés dans les logements trop étroits, la même pièce servant à la fois de buanderie, de cuisine, de salle à manger, de salon et de chambre à coucher. Il est impossible de trouver dans un pareil milieu un sommeil réparateur et salutaire. L'atmosphère y est chargée de fumée, d'odeurs de toutes sortes et de gaz délétères, capables d'engendrer des maladies. Presque partout, hélas ! on porte peu d'attention à l'emplacement, aux dimensions, à l'aération des chambres à coucher.

Les chambres où nous passons le tiers de notre existence en bonne santé, et tout notre temps pendant les maladies, sont étroites, obscures et sans ventilation propre. Comment dormir dans des conditions si contrairement au relâchement et à la réparation de nos forces ! Quant aux mauvaises habitudes, beaucoup de personnes trouvent difficilement le sommeil, et il y a des gens qui même dans un état de santé ordinaire ne peuvent pas dormir. Cela tient souvent à une grande irrégularité dans l'heure du coucher, car pour bien dormir, il faut autant que possible se coucher toujours à la même heure et de bonne heure !!! C'est un fait établi que la constipation est, la plupart du temps, le résultat de la négligence d'obéir aux appels de la nature, et que cette constipation peut-être facilement guérie en se présentant à la garde-robe tous les jours à la même heure. L'habitude de l'insomnie n'est pas plus difficile à vaincre. D'autres personnes, se laissant poursuivre la nuit par les soucis et le travail de la journée, souffrent, ne dorment pas, et quand le matin arrive, se trouvent plus fatiguées que le soir. Cette tension nerveuse non interrompue est très préjudiciable à la santé, et rend le sommeil impossible si elle se prolonge. Voilà comment on arrive quelquefois à la folie. Comme conclusion, le bonheur, la longévité sont plus ou moins sous la dépendance d'un sommeil normal.

Chers lecteurs suivez ces conseils que vous donne le Dr Pietra Santa et vous vivrez.

F. M.

Dans un procès au tribunal civil comparait, comme témoin, une personne dont la toilette et l'allure étonnent quelque peu l'œil exercé des magistrats.

—Témoin, dit le président après avoir entendu les nom et prénom de ladite personne, êtes-vous demoiselle ou veuve ? Pouvez-vous, en un mot, ester en justice ?

Pas de réponse.

—Etes-vous mariée, alors !

—Monsieur le président, répondit le témoin, après avoir un instant minaudé, je m'en rapporte à la sagesse du tribunal.

## L'ENFANT ESPION

Il s'appelait Sterne, le petit Sterne.

C'était un enfant de Paris, malingre et pâle, qui pouvait avoir dix ans, peut-être quinze ; avec ces mouche-rons-là, on ne sait jamais. Sa mère était morte ; son père, ancien soldat de marine, gardait un square dans le quartier du Temple. Les babies, les bonnes, les vieilles dames à pliants, les mères pauvres, tout le Paris trotte-menu qui vient se mettre à l'abri des voitures dans ces parterres bordés de trottoirs, connaissaient le père Sterne et l'adoraient. On savait que, sous cette rude moustache, effroi des chiens et des traîneurs de bancs, se cachait un bon sourire, on n'avait qu'à dire au bonhomme :

« Comment va votre petit garçon ?... »

Il l'aimait tant son garçon, le père Sterne ! Il était si heureux, le soir, après la classe, quand le petit venait le prendre et qu'ils faisaient tous deux le tour des allées, s'arrêtant à chaque banc pour saluer les habitués, répondre à leurs bonnes manières.

Avec le siège malheureusement tout changea. Le square du père Sterne fut fermé, on y mit du pétrole, et le pauvre homme, obligé à une surveillance incessante, passait sa vie dans les massifs déserts et bouleversés, seul, sans fumer, n'ayant plus son garçon que le soir, bien tard, à la maison. Aussi il fallait voir sa moustache, quand il parlait des Prussiens... Le petit Sterne, lui, ne se plaignait pas trop de cette nouvelle vie.

Un siège ! C'est si amusant pour les gamins. Plus d'école ! plus de mutuelle ! Des vacances tout le temps et la rue comme un champ de foire...

L'enfant restait dehors jusqu'au soir, à courir. Il accompagnait les bataillons du quartier qui allaient au rempart, choisissant de préférence ceux qui avaient une bonne musique ; et là-dessus le petit Sterne était très ferré. Il vous disait fort bien que celle du 96e ne valait pas grand-chose, mais qu'au 55e ils en avaient une excellente. D'autres fois, il regardait les mobiles faire l'exercice ; puis il y avait les queues...

Son panier sous le bras, il se mêlait à ces longues files qui se formaient dans l'ombre des matins d'hiver sans gaz, à la grille des bouchers, des boulangers. Là, les pieds dans l'eau, on faisait des connaissances, on causait politique, et comme fils de M. Sterne, chacun lui demandait son avis. Mais le plus amusant de tout, c'était encore les parties de bouchon, ce fameux jeu de *galoche* que les mobiles bretons avaient mis à la mode pendant le siège. Quand le petit Sterne n'était pas au rempart ni aux boulangeries, vous étiez sûr de le trouver à la partie de *galoche* de la place du Château-d'Eau. Lui ne jouait pas, bien entendu ; il faut trop d'argent. Il se contentait de regarder les joueurs avec des yeux !

Un surtout, un grand en cote bleue, qui ne misait que des pièces de cent sous, excitait son admiration. Quand il courait, celui-là, on entendait les écus sonner au fond de sa cotte...

Un jour, en ramassant une pièce qui avait roulé jusque sous les pieds du petit Sterne, le grand lui dit à voix basse :

« Ça te fait loucher, hein !... Eh bien, si tu veux, je te dirai où on en trouve. »

La partie finie, il l'emmena dans un coin de la place et lui proposa de venir avec lui vendre des journaux aux Prussiens ; on avait 30 francs par voyage. D'abord Sterne refusa, très indigné ; et du coup, il resta trois jours sans retourner à la partie. Trois jours terribles ! Il ne mangeait plus, il ne dormait plus. La nuit, il voyait des tas de *galoches* dressées au pied de son lit, et des pièces de cent sous qui filaient à plat, toute luisantes. La tentation était trop forte. Le quatrième jour, il retourna au Château-d'Eau, revit le grand, se laissa séduire...

Ils partirent par un matin de neige, un sac de toile sur l'épaule, des journaux cachés sous leurs blouses. Quand ils arrivèrent à la porte de Flandres, il faisait à peine jour. Le grand prit Sterne par la main, et, s'approchant du factionnaire—un brave sédentaire qui avait le nez rouge et l'air bon—il lui dit d'une voix de pauvre :

« Laissez-nous passer, mon bon monsieur... Notre mère est malade, papa est mort. Nous allons voir avec mon petit frère à ramasser des pommes de terre dans le champ. »

Il pleurait. Sterne, tout honteux, baissait la tête. Le factionnaire les regarda un moment, jeta un coup d'œil sur la route déserte et blanche.

« Passez vite, » leur dit-il en s'écartant ; et les voilà sur le chemin d'Aubervilliers. C'est le grand qui riait !

Confusément, comme dans un rêve, le petit Sterne voyait des usines transformées en casernes, des barricades désertes, garnies de chiffons mouillés, de longues cheminées qui trouaient le brouillard et montaient dans le ciel, vides, ébréchées. De loin en loin, une sentinelle, des officiers encapuchonnés qui regardaient à bas avec des lunettes, et de petites tentes trempées de neige fondue devant des feux qui mouraient. Le grand connaissait les chemins, prenait à travers champ pour éviter les postes. Pourtant ils arrivèrent, sans pouvoir

y échapper, à une grande garde de francs-tireurs. Les francs-tireurs étaient là avec leurs petits cabans, accroupis au fond d'une fosse pleine d'eau, tout le long du chemin de fer de Soissons. Cette fois le grand eut beau recommencer son histoire, on ne voulut pas les laisser passer. Alors, pendant qu'il se lamentait, de la maison du garde-barrière sortit sur la voie un vieux sergent, tout blanc, tout ridé, qui ressemblait au père Sterne :

« Allons ! mioche, ne pleurons plus ! dit-il aux enfants, on vous y laissera aller, à vos pommes de terre ; mais, avant, entrez vous chauffer un peu... Il a l'air gelé ce gamin-là ! »

Hélas ! Ce n'était pas de froid qu'il tremblait le petit Sterne, c'était de peur, c'était de honte... Dans le poste, ils trouvèrent quelques soldats blottis autour d'un feu maigre, un vrai feu de veuve, à la flamme duquel ils faisaient dégeler du biscuit au bout de leurs baïonnettes. On se serra pour faire place aux enfants. On leur donna la goutte, un peu de café. Pendant qu'ils buvaient, un officier vint sur la porte, appela le sergent, lui parla tout bas et s'en alla bien vite.

« Garçons ! dit le sergent en rentrant radieux... y aura un tabac cette nuit... On a surpris le mot des Prussiens... Je crois que cette fois nous allons le leur reprendre, ce sacré Bourget ! »

Il y eut une explosion de braves et de rires. On dansait, on chantait, on astiquait les sabres baïonnettes ; et, profitant de ce tumulte, les enfants disparurent.

Passé la tranchée, il n'y avait plus que la plaine, et au fond un long mur blanc troué de meurtrières. C'est vers ce mur qu'ils se dirigèrent, s'arrêtant à chaque pas pour faire semblant de ramasser des pommes de terre.

« Rentrons... N'y allons pas, » disait tout le temps le petit Sterne.

L'autre levait les épaules et avançait toujours. Soudain ils entendirent le tricot d'un fusil qu'on armait.

« Couche-toi ! » fit le grand en se jetant par terre.

Une fois couché, il siffla. Un autre sifflet répondit sur la neige. Ils s'avancèrent en rampant... Devant le mur, au ras du sol, parurent deux moustaches jaunes sous un béret crasseux. Le grand sauta dans la tranchée, à côté du Prussien :

« C'est mon frère, » dit-il en montrant son compagnon.

Il était si petit, ce Sterne, qu'en le voyant le Prussien se mit à rire et fut obligé de le prendre dans ses bras pour le hisser jusqu'à la brèche.

De l'autre côté du mur, c'étaient de grands remblais de terre, des arbres couchés, des trous noirs dans la neige, et dans chaque trou le même béret crasseux, les mêmes moustaches jaunes qui riaient en voyant passer les enfants.

Dans un coin, une maison de jardinier casematée de troncs d'arbres. Le bas était plein de soldats qui jouaient aux cartes, faisaient la soupe sur un grand feu clair. Cela sentait bon les choux, le lard ; quelle différence avec le bivouac des francs-tireurs ! En haut, les officiers. On les entendait jouer du piano, déboucher du vin de Champagne. Quand les Parisiens entrèrent, un hurrah de joie les accueillit. Ils donnèrent leurs journaux ; puis on leur versa à boire et on les fit causer. Tous ces officiers avaient l'air fier et méchant ; mais le grand les amusait avec sa verve faubourienne, son vocabulaire de voyou. Ils riaient, répétaient ses mots après lui, se roulaient avec délice dans cette boue de Paris qu'on leur apportait.

Le petit Sterne aurait bien voulu parler, lui aussi, prouver qu'il n'était pas une bête ; mais quelque chose le gênait. En face de lui se tenait à part un Prussien plus âgé, plus sérieux que les autres, qui lisait, ou plutôt faisait semblant, car ses yeux ne le quittaient pas. Il y avait dans ce regard de la tendresse et des reproches, comme si cet homme avait eu au pays un enfant du même âge que Sterne, et qu'il se fût dit :

« J'aimerais mieux mourir que de voir mon fils faire un métier pareil... »

A partir de ce moment, Sterne sentit comme une main qui se posait sur son cœur et l'empêchait de battre.

Pour échapper à cette angoisse, il se mit à boire. Bientôt tout tourna autour de lui. Il entendait vaguement, au milieu de gros rires, son camarade qui se moquait des gardes nationaux, de leur façon de faire l'exercice, imitait une prise d'armes au Marais, une alerte de nuit sur les remparts. Ensuite le grand baissa la voix, les officiers se rapprochèrent et les figures devinrent graves. Le misérable était en train de les prévenir de l'attaque des francs-tireurs...

Pour le coup, le petit Sterne se leva furieux, dégrisé :

« Pas cela, grand. Je ne veux pas. »

Mais l'autre ne fit que rire et continua. Avant qu'il eût fini, tous les officiers étaient debout. Un d'eux montra la porte aux enfants :

« F...le camp ! » leur dit-il.

Et ils se mirent à causer entre eux, très vite, en allemand. Le grand sortit, fier comme un doge, en faisant sonner son argent. Sterne le suivit, la tête basse ; et lorsqu'il passa près du Prussien, dont le regard l'avait tant gêné, il entendit une voix triste qui disait : « *Bas chöli ça... Bas chöli.* »

Les larmes lui en vinrent aux yeux.

Une fois dans la plaine, les enfants se mirent à cou-

rir et rentrèrent rapidement. Leur sac était plein de pommes de terre que leur avaient données les Prussiens ; avec cela ils passèrent sans encombre à la tranchée des francs-tireurs. On s'y préparait pour l'attaque de la nuit. Des troupes arrivaient silencieuses se massant derrière les murs. Le vieux sergent était là, occupé à placer ces hommes, l'air si heureux. Quand les enfants passèrent, il les reconnut et leur envoya un bon sourire...

Oh ! que ce sourire fit mal au petit Sterne ! un moment il eut envie de crier :

« N'allez pas là-bas... nous vous avons trahis. »

Mais l'autre lui avait dit : « Si tu parles, nous serons fusillés, » et la peur le retint...

A la Courneuve, ils entrèrent dans une maison abandonnée pour partager l'argent. La vérité m'oblige à dire que le partage fut fait honnêtement, et que d'entendre sonner ces beaux écus dans sa blouse, de penser aux parties de *galoche* qu'il avait là en perspective, le petit Sterne ne trouvait plus son crime aussi affreux.

Mais lorsqu'il fut seul, le malheureux enfant ! Lorsque après les portes le grand l'eut quitté, alors ses poches commencèrent à devenir bien lourdes, et la main qui lui serrait le cœur le serra plus fort que jamais. Paris ne lui semblait plus le même. Les gens qui passaient le regardaient sévèrement, comme s'ils avaient su d'où il venait. Le mot espion, il l'entendait dans le bruit des roues, dans le battement des tambours qui s'exerçaient le long du canal. Enfin il arriva chez lui, et, tout heureux de voir que son père n'était pas encore rentré, il monta vite dans sa chambre cacher sous son oreiller ces écus qui lui pesaient tant !

Jamais le père Sterne n'avait été si bon, si joyeux qu'en rentrant ce soir-là. On venait de recevoir des nouvelles de province : les affaires du pays allaient mieux. Tout en mangeant, l'ancien soldat regardait son fusil pendu à la muraille, et il disait à l'enfant avec son bon rire :

« Hein, garçon, comme tu irais aux Prussiens, si tu étais grand ! »

Vers huit heures, on entendit le canon.

« C'est Aubervilliers... On se bat au Bourget, » fit le bonhomme, qui connaissait tous ses forts. Le petit Sterne devint pâle, et, prétextant une grande fatigue, il alla se coucher, mais il ne dormit pas. Le canon tonna toujours. Il se représentait les francs-tireurs arrivant de nuit pour surprendre les Prussiens et tombant eux-mêmes dans une embuscade. Il se rappelait le sergent qui lui avait souri, le voyait étendu là-bas dans la neige, et combien d'autres avec lui !... Le prix de tout ce sang se cachait là sous son oreiller, et c'était lui, le fils de M. Sterne, d'un soldat... Les larmes l'étouffaient. Dans la pièce à côté, il entendait son père marcher, ouvrit la fenêtre. En bas, sur la place, le rappel sonnait, un bataillon de mobiles se numérotait pour partir. Décidément, c'était une vraie bataille. Le malheureux ne put retenir un sanglot.

« Qu'as-tu donc ? » dit le père Sterne en entrant.

L'enfant n'y tint plus, sauta de son lit et vint se jeter aux pieds de son père. Au mouvement qu'il fit, les écus roulèrent par terre.

« Qu'est-ce que cela ? Tu as volé ! » dit le vieux en tremblant.

Alors, tout d'une haleine, le petit Sterne raconta qu'il était allé chez les Prussiens et ce qu'il y avait fait. A mesure qu'il parlait, il se sentait le cœur plus libre, cela le soulageait de s'accuser... Le père Sterne écoutait, avec une figure terrible. Quand ce fut fini, il cacha sa tête dans ses mains et pleura.

« Père, père... » voulut dire l'enfant.

Le vieux le repoussa sans répondre, et ramassa l'argent.

« C'est tout ? » demanda-t-il.

Le petit Sterne fit signe que c'était tout. Le vieux décrocha son fusil, sa cartouchière, et mettant l'argent dans sa poche.

« C'est bon, dit-il, je vais le leur rendre. »

Et, sans ajouter un mot, sans seulement retourner la tête, il descendit se mêler aux mobiles qui partaient dans la nuit. On ne l'a jamais revu depuis.

ALPHONSE DAUDET.

Annnonce cueillie dans un journal de Provence :

« A vendre une belle voiture d'occasion pouvant contenir quatre personnes et une jument grise. »

\* \*

Mauvaise plaisanterie :

—Vous connaissez X... ? Ah ! il a un fils qui ira loin !

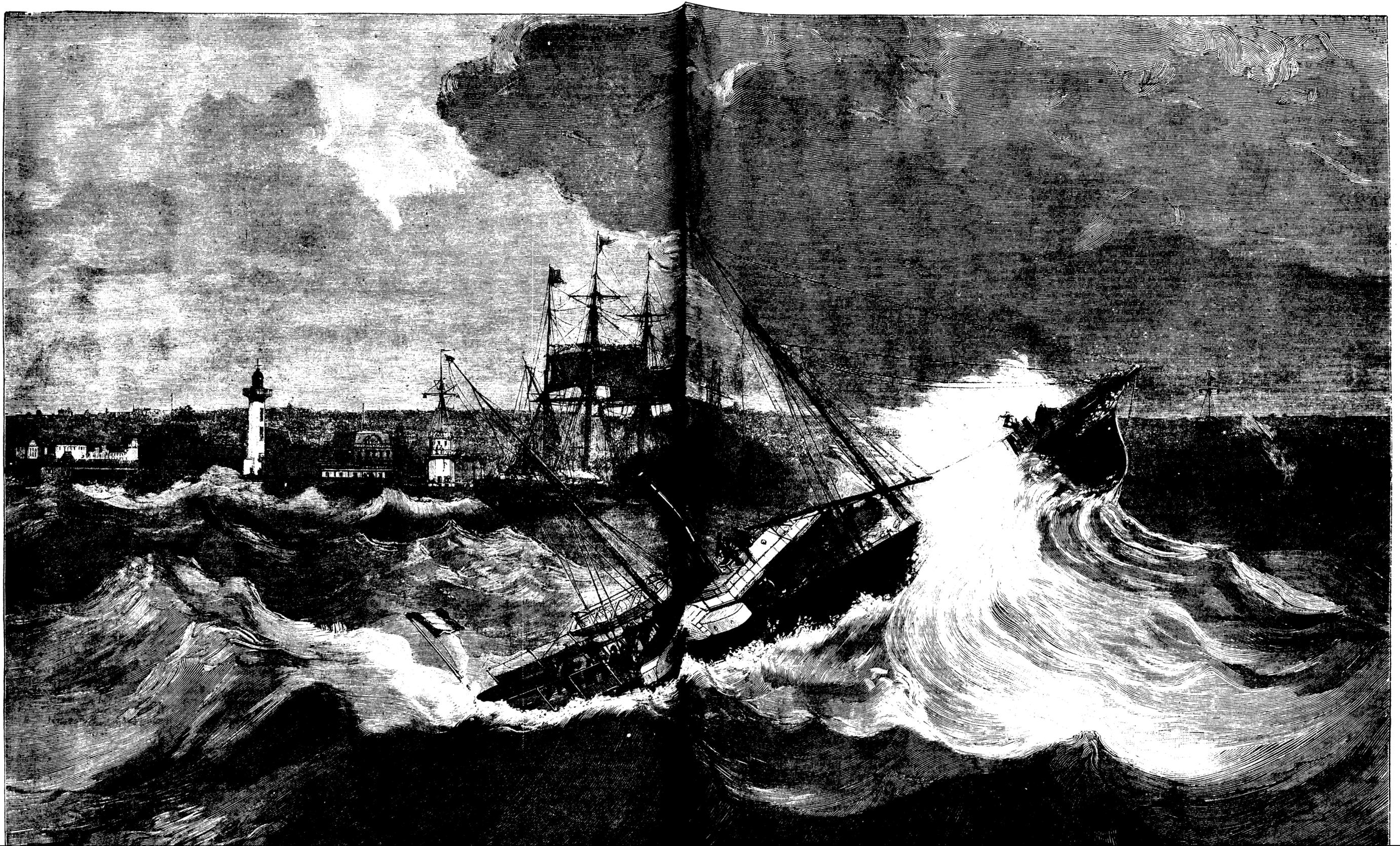
—Vraiment. J'en suis enchanté pour le père.

—Quand je dis qu'il ira loin, c'est une manière de parler, parce qu'il va faire dix ans à la Nouvelle-Calédonie pour vol avec effraction !

\* \*

Un mot d'une femme charmante qui a la piété spirituelle et douce, à propos des nombreuses canonisations qui seront prononcées par le Saint-Père dans le prochain consistoire.

—Que voulez-vous ? c'est sa manière à lui de faire des armements !



## ANNE DU VALMOËT

PAR

M. MARYAN.

XVI

(Suite.)

Il était quatre heures du soir, le lendemain, lorsque les funérailles de la vieille dame étant terminées, on se réunit dans le grand salon pour entendre la lecture du testament.

Depuis longtemps, aucun visiteur n'avait mis le pied dans cette vaste pièce richement meublée à l'ancienne mode. Le matin, on l'avait ouverte pour recevoir ceux qui venaient suivre le convoi, et un feu léger, allumé dans la cheminée monumentale, atténuait à peine cette odeur humide et désagréable, particulière aux appartements inhabités.

Madame du Valmoët, debout près de la cheminée, présentait à la flamme le bout de son petit pied aristocratique, tandis qu'une de ses mains, retombant négligemment, tranchait par sa blancheur sur sa longue robe de deuil. A quelques pas d'elle, M. Louis de Pernay examinait, d'un air qu'il essayait de rendre indifférent, des billets de faire-part placés sur une table.

Il leva tout à coup les yeux sur madame du Valmoët :

— Vous connaissez le contenu du testament, ma cousine ?

— A peu près, répondit-elle doucement. Ma pauvre tante m'avait lu l'article me concernant.

— Et cet article ?... Pardonnez-moi, mais je serais désireux d'en connaître la teneur, si toutefois vous n'avez pas de répugnance à...

— Ma tante me légua 650,000 francs, répondit-elle d'une voix calme, bien qu'une bouffée d'orgueil et d'ivresse montât à son cerveau, évoquant des visions dorées.

— Et à combien évalué-t-on sa fortune ?

— Je ne sais trop... A un peu plus d'un million, je crois. Le jeune homme mordit sa lèvre.

— En ce cas, vous seriez avantagée... Cependant Catherine (vous savez qu'elle m'a élevé et qu'elle m'aime beaucoup) prétend que je suis, moi, favorisé par le testament de ma tante... Elle n'a pas voulu m'en dire plus long parce que sa maîtresse, dit-elle, était mystérieuse, fantasque, et a pu changer ses dispositions à son insu... L'attente est longue, n'est-ce pas, ma cousine ? ajouta-t-il. Le notaire devrait déjà être ici...

Maintenant que le moment décisif était arrivé, une angoisse inconnue s'emparait de madame du Valmoët. Oni, la veille, elle avait ressenti une émotion terrible. Catherine avait déclaré au notaire qu'elle avait vu sa maîtresse, peu de semaines avant sa mort, écrire quelques lignes mystérieuses. Madame Humbert lui avait ensuite commandé impérieusement de quitter la chambre, et avait dû se lever pour serrer elle-même le document en question.

Le notaire avait procédé à l'examen des papiers sans rien trouver, et certain d'avoir examiné chacun des meubles de la chambre de madame Humbert, il conclut qu'elle avait jeté dans le feu qui brûlait nuit et jour chez elle un essai ou une lettre qu'elle avait renoncé à écrire.

Les traits renfrognés de Catherine étaient devenus plus maussades, et Laurence avait éprouvé une impression de soulagement.

Le notaire entra. Il tenait à la main une enveloppe scellée de cinq cachets de cire, déposée en son étude depuis deux ans, et, ayant salué ses clients, il l'assit, décacheta l'enveloppe, et se disposa à en lire le contenu.

Tout à coup, la porte s'ouvrit avec violence, et Catherine, le visage empourpré, entra dans le salon.

— J'ai trouvé le testament, le vrai, le dernier testament ! s'écria-t-elle, lançant au jeune homme un regard de triomphe. Il était dans la bonbonnière de madame !

Elle déposa en effet sur la table une petite boîte en émail vert foncé, que chacun se souvint avoir vue souvent entre les mains de la vieille dame, et le notaire, la prenant aussitôt, en retira une feuille de papier repliée sous un très petit volume.

— Ce me paraît être en effet l'écriture de madame Humbert, dit-il, tendant le papier à Laurence.

La jeune femme jeta un regard rapide sur les caractères tremblés, et fit un signe affirmatif. Le notaire prit quelques papiers, leur compara l'écriture, et lut à haute voix :

« Ceci est mon testament.

« Je donne et lègue à mon cousin Louis de Pernay, qui s'est montré à mon égard indifférent, peut-être, mais désintéressé, la totalité de mes biens, tant meubles qu'immeubles, à charge par lui de faire une rente viagère de deux mille francs à ma cousine Laurence du Valmoët, née de Pernay, une rente viagère de deux mille francs à ma femme de chambre, Catherine Durand, et une rente viagère de mille francs à chacun de mes deux autres domestiques. Il devra en outre donner à l'hospice une somme de cinquante mille francs, exempte de tout droit.

« Fait à Blois, le cinq octobre mil huit cent...

« JULIE DE PERNAY, veuve Humbert. »

Si une heure auparavant, on eût fait pressentir à madame du Valmoët la teneur de ce testament, elle n'eût sans doute pas eu avoir la force d'en entendre la lecture sans se livrer à un réel désespoir. L'orgueil, cependant, vint à son secours, et tandis qu'un affreux cauchemar semblait se jouer de ses pensées, elle dit d'une voix calme qui lui parut à elle-même celle d'une étrangère :

— Mon cousin voudra bien disposer de la rente qui m'est destinée en faveur de Catherine... Elle la mérite par la manière dont elle a servi ses intérêts, et moi, je la refuse expressément.

— Mais, ma cousine, s'écria le jeune homme dont la joie éclatait sans contrainte, vous me permettez, au contraire, de ne pas tenir compte d'un sentiment un peu prompt... Je reconnais que cette rente n'est pas proportionnée aux services que vous avez rendus à madame Humbert, mais...

— Vous avez raison, interrompit-elle avec calme. Je n'ai pas soigné ma tante pour de l'argent, et nulle rente ne saurait compenser les veilles, les fatigues, la santé altérée... Je vous le répète, je ne puis accepter ce legs ; la forme sous laquelle il m'est fait est blessante... J'ai vécu jusqu'ici honorablement avec mon seul revenu : il en sera de même pour l'avenir...

Elle s'inclina avec un sourire un peu forcé et sortit de la chambre. Plus tard, elle se demanda comment elle avait pu

assumer ce calme surprenant, alors que l'espérance déçue, l'humiliation et la colère gonflaient son cœur à le briser. Elle rencontra dans l'escalier Anne et la vieille Manette, aussi anxieuses l'une que l'autre.

— Eh bien ? s'écria la jeune fille.

— Eh bien ! rien n'est changé pour moi... Ma cousine m'a traité de la même manière que sa servante, et j'ai dû protester contre cette assimilation en refusant ce qu'elle avait fait en ma faveur...

Ce fut tout ce qu'elle put dire en commandant encore aux accents troublés et agités de sa voix. Elle entra dans le salon de son pas ordinaire, puis, tout à coup, chancela et chercha un appui... Anne s'élança vers elle, Manette courut à la fenêtre qui, grande ouverte, laissa pénétrer un rayon de soleil encore tiède et brillant...

Laurence s'évanouit et tomba sur les coussins un divan.

## XVII

Quelques jours s'étaient écoulés, et les événements que nous venons de rapporter continuaient à occuper toute la ville. Une sympathie universelle était prodiguée à madame du Valmoët, dont on s'accordait à admirer la conduite fière et digne.

— Une seule chose m'étonne, s'écria une jeune femme enthousiaste qui avait fait un mariage d'argent, et qui ne trouvait pas assez de mots pour louer le désintéressement que Laurence avait montré en refusant la rente de deux mille francs, c'est que notre amie n'ait pas quitté à l'heure même la maison dont l'intrigant qui l'a spoliée est aujourd'hui le propriétaire.

— En cela, répliqua vivement une autre dame, elle fait preuve de bon goût, et montre qu'il est au-dessous d'elle d'éprouver de la rancune contre M. de Pernay.

— Cependant, elle ne restera pas dans cette maison, où tout lui rappelle des souvenirs pénibles ?

— Oh ! non, certainement. Je lui ai déjà parlé d'un appartement qui se trouve vacant en ce moment tout près de moi...

— Et qu'a-t-elle répondu ?

— Elle n'a pas encore arrêté ses plans d'avenir, mais elle prendra incessamment une décision.

— Elle ne quittera point Blois ?

— Où pourrait-elle aller ? Oh ! trouverait-elle plus de sympathies, d'amitiés, de considération ? Oh ! c'est une personne d'un grand tact ! Et si généreuse !... Savez-vous où elle allait, il y a une heure, quand je l'ai rencontrée ? Au cimetière, sur la tombe de cette femme ingrate et fautive qui a absorbé les meilleures années de sa vie pour méconnaître ensuite son dévouement !...

C'était vrai. Laurence, lassée et énervée du rôle qu'elle jouait et des visites pressées et curieuses qu'elle était obligée de recevoir, avait annoncé son intention d'aller porter quelques fleurs sur la tombe de sa vieille parente. Elle avait refusé l'offre qu'Anne s'était empressée de lui faire de l'accompagner ; elle avait besoin de solitude. Depuis l'affreux désappointement qui avait ruiné ses espérances, elle n'avait pu se livrer en paix à son chagrin ; ne fallait-il pas montrer à ses amis qu'elle acceptait ce dernier coup avec résignation, et qu'elle n'avait point été guidée, en soignant sa cousine, par des motifs sordides ?

D'autres pensées, cependant, la tourmentaient en ce moment, et lorsqu'elle rentra chez elle, elle trahit son ardente préoccupation en demandant avec une vivacité inaccoutumée s'il y avait des lettres et des cartes.

Oui, le courrier avait apporté quelques billets affectueux et plusieurs personnes étaient venues en son absence...

La jeune femme prit d'une main fébrile les cartes placées sur le petit plateau de l'antichambre et les examina d'un coup d'œil anxieux et rapide.

Il était venu enfin... Mais un nuage couvrit les yeux de Laurence, et une sensation de faiblesse s'empara d'elle ; au bas de la carte se trouvaient ces trois petites lettres qui, banales pour les uns, ont fait battre et ont désolé tant de cœurs :

*p. p. c.*

Elle s'appuya un instant contre la muraille, puis, ayant surmonté ce moment de défaillance, elle emporta les cartes sans rien dire, et les jeta sur la table de sa chambre.

Manette, qui l'avait suivie, la débarrassa de son châte.

— Madame de Saint-Pierre reviendra demain... M. Darras a beaucoup regretté de ne pas rencontrer Madame... M. de Prévèlle aussi semblait bien fâché ; il part pour l'Italie... Je suis surprise que Madame ne l'ait pas aperçu : il est venu aussitôt qu'elle a été sortie.

— N'a-t-il pas dit qu'il reviendrait ? demanda Laurence d'une voix qu'elle essayait de rendre indifférente.

— Non Madame, car il part ce soir.

Madame du Valmoët ôta son chapeau, plia son voile de gaze avec un soin méticuleux, et s'assit comme pour ouvrir ses lettres. Mais à peine la servante fut-elle sortie qu'elle se leva brusquement, et, se tenant debout près de la table, elle regarda d'un air sombre cette carte qui avait anéanti tous ses rêves, cet adieu si inattendu après les paroles prononcées par M. de Prévèlle. Une lutte pénible se livrait en elle ; une colère aussi vive que pouvait en ressentir sa nature plus tenace qu'ardente combattait le sentiment doux et tendre éclos dans la maturité de sa vie. Un instant, une larme vint à ses yeux et trembla au bord de ses cils à la pensée de ce qui aurait pu être... Mais cette larme ne tomba pas : le mépris et le ressentiment la séchèrent aussitôt, et elle comprit, au vide soudain qui se fit en elle et au déchirement qui blessa son cœur, qu'elle avait arraché de son piédestal l'idole de la veille...

Quelques minutes s'étaient écoulées dans ces pensées douloureuses. Un feu inaccoutumé colorait ses joues pâles, et des bourdonnements étranges, le battement précipité de ses tempes l'empêchèrent d'entendre la porte s'ouvrir derrière elle. Anne entra dans la chambre.

— Quoi ! vous êtes de retour, et vous ne me l'avez pas fait dire ! Chère Laurence, cette sortie ne vous a-t-elle point fatiguée ? Vos joues sont brûlantes, on dirait que vous avez la fièvre.

Madame du Valmoët jeta à la jeune fille un regard plein d'un intérêt et d'une compassion étranges. Tant qu'elle avait espéré être heureuse, elle ne s'était guère préoccupée de ce cœur que son bonheur même devait blesser. Maintenant elle se sentait prise pour Anne d'une réelle pitié, et elle chercha à retarder le coup qui allait la frapper, elle aussi.

— Laissez ces papiers et ces cartes, et venez me lire mes lettres, dit-elle avec douceur. J'ai les yeux fatigués et la tête en feu.

Elle alla s'asseoir sur une causeuse, et ferma les yeux tandis qu'Anne décacheta quelques billets et les lisait à haute voix.

— Oh ! ceci est une vraie lettre, une longue lettre, dit la jeune fille, s'appropriant à ouvrir une enveloppe gonflée.

Madame du Valmoët se pencha, et reconnut l'écriture de Georges Auvray.

— Donnez-moi cela, fit-elle vivement : je sais ce que c'est, cette lettre est personnelle.

Un soupir mal étouffé s'échappa de sa poitrine tandis qu'elle déplaçait les feuillets couverts d'une large et mâle écriture. Beaucoup de femmes, à sa place, se fussent enfermées pour pleurer en liberté leur rêve évanoui. Mais madame du Valmoët avait été accoutumée à dominer ses impressions, et d'ailleurs, l'orgueil blessé essayant de lui persuader qu'elle n'avait pas sérieusement aimé M. de Prévèlle, elle prétendait étouffer de ses propres mains les regrets qui agitaient son cœur.

La lettre de Georges était triste et découragée.

« Me voici à Paris, » disait-il après avoir exprimé à madame du Valmoët sa sympathie au sujet de la mort de madame Humbert, et j'y suis jusqu'à ce que le sort de mon livre soit fixé. Il n'a encore fait, hélas ! nul bruit dans le monde littéraire : les critiques restent muets, les articles de journaux obtenus par votre intermédiaire ont été maladroitement, et les moyens de publicité mis en œuvre par l'éditeur n'ont pas même forcé l'attention. Tantôt j'essaye de me persuader que même un chef-d'œuvre ne s'impose pas facilement à l'indifférence du public pour tout inconnu ; j'évoque alors la pensée de tous ceux qui ont poursuivi la célébrité pendant des années avant de l'obtenir ; tantôt je me décourage, en me disant que mon livre, à moi, n'est pas un chef-d'œuvre, et que l'attente, fût-elle récompensée, ne peut que détruire mon espoir. Ce n'est pas seulement le succès qu'il me faudrait, c'est un prompt succès... Non, je n'ai pas le tempérament de l'écrivain : il me manque la patience, l'espoir infatigable, et surtout la confiance en mon œuvre... Je crains que cette œuvre ne soit médiocre. Plus je la relis, plus je la creuse, moins j'y trouve ce souffle puissant qui doit échauffer tout bon livre, en lui communiquant l'esprit de suite, l'unité, le cachet d'une intention vigoureuse et précise... Chère madame, vous, si bon juge, avez bien voulu louer la délicatesse et même la profondeur, disiez-vous, de quelques-unes des idées qu'il renferme... Mais ces pensées, fussent-elles bonnes, se reliaient mal : ce sont des fleurs coupées, assemblées en un bouquet... Tout bouquet est éphémère ; dût-il charmer, il ne charme qu'un instant. Qui ne lui préférerait la plante robuste, moins fleurie peut-être, dont les racines sont vigoureuses, dont la tige unique produit en une harmonie plus sobre ses feuilles et ses fleurs ?...

« J'ai la fièvre... J'ai envoyé mon livre à des critiques en renom, les suppliant de l'encourager ou de l'accabler d'un coup. Je tenterai une autre épreuve, devant laquelle ma lâcheté a reculé jusqu'ici, parce qu'elle sera décisive à mes yeux... Je demanderai à mon oncle de le lire... S'il prédit le succès à l'auteur, qui lui demeurera inconnu, s'il voit dans ces pages le germe même informe d'une réputation, je me remettrai au travail et je vaincrai l'indifférence, l'hostilité même... S'il juge mon essai malheureux et stérile, je jeterai à jamais ma plume, et j'irai, pendant quelques années, demander à des pays nouveaux, à des scènes animées et changeantes, l'oubli de cet amour pour lequel j'aurai fait tant de sacrifices... »

Madame du Valmoët lisait lentement, car en dépit de l'intérêt qu'elle portait au jeune homme, son propre sort venait souvent la distraire et entraîner ses pensées bien loin de la lettre qu'elle tenait dans ses mains. Anne se lassa de cette longue attente : elle se leva, déplaça une jardinière, rangea quelques livres, et fit tomber par mégarde les cartes posées sur le bord de la table. Comme elle les ramassait, celle de M. de Prévèlle frappa ses regards... Depuis la visite qu'il avait faite à sa belle-mère, le lendemain de la mort de madame Humbert, mille idées confuses s'étaient emparées de son esprit... Mais cette fois, c'était bien fini !...

Elle était trop jeune pour que l'orgueil, la colère ou le mépris séchassent ses larmes, à elle... Des pleurs involontaires, cette rosée amère et cependant bienfaisante qui accompagne les douleurs de son âge jaillirent de ses yeux. Quand madame du Valmoët releva la tête, elle la vit immobile, tenant encore entre ses mains le petit morceau de carton satiné.

— Anne, dit-elle d'une voix vibrante de sympathie, venez auprès de moi.

Anne obéit machinalement, ses doigts tenant toujours la carte.

Elle souffrait trop, en ce moment, pour songer à regretter que son secret eût été découvert. Elle laissa aller sa tête sur l'épaule de Laurence, et écouta en étouffant ses sanglots la voix basse et indignée qui cherchait à la consoler en excitant son ressentiment.

— Oui, oui, murmurait madame du Valmoët avec amertume, il avait éprouvé pour vous... et ensuite pour une autre... un de ces caprices que les poètes jugent si innocents, s'agit-il de briser un cœur... L'autre était pauvre... Il vous manquait à vous, quelques milliers de francs pour réaliser son idéal... Oui, enfant, regardez cette carte ! Ces trois lettres cruelles ont été tracées par la même main, qui produit tant de choses nobles et touchantes... Nous l'avons vu célébrer dans ses vers la générosité, l'enthousiasme, le dévouement et l'amour !... O comédie !... Vous l'avez inspiré un instant, vous avez rafraîchi sa sève, jeté quelques fleurs sur sa route... C'est assez, il vous quitte et va chercher l'inspiration ailleurs. Vous n'étiez pas assez riche pour acheter son amour menteur et banal !...

A mesure qu'elle parlait, un calme réel renaissait dans le cœur de madame du Valmoët. L'équilibre de cette nature, un instant bouleversé, reprenait son empire ; elle sentait qu'avant peu elle aurait triomphé de sa propre faiblesse, et cette pensée l'aidait à supporter les amertumes du présent.

Anne releva enfin la tête.

— Dieu m'aidera à dominer mon chagrin et à oublier mon rêve, dit-elle d'une voix brisée. Mais je crois que je souffrirais moins si c'était la mort qui l'eût séparé de moi... Oh ! Laurence, ce n'est pas seulement lui que je perds !... Il a détruit mon idéal !

Il y avait quelque chose de si navrant dans cette plainte, que madame du Valmoët tressaillit. Mais un pli profond vint creuser son front blanc, et sa lèvre se contracta en songeant aux ruines de son propre cœur. Les fleurs pouvaient encore renaître dans l'âme pleine de sève de la jeune fille ; mais en trompant la femme déjà murie, Jean de Prévèlle avait desséché à jamais la source qui avait jailli dans son sein. En dépit de ses cheveux dorés et de ses traits délicats, Laurence ne devait plus jamais être jeune.

(La suite au prochain numéro.)

Maladies des reins et de la vessie.—En faisant usage des Amers de Houblon pour ces différentes maladies, vous êtes certain de guérir promptement, même si vous eussiez employé quelques-uns de ces poisons qui sont débités pour des spécifiques.

## LES BANQUETS RÉVOLUTIONNAIRES

DU 18 MARS

Constatons tout d'abord que les véritables survivants de la Commune—ceux qui ont, comme on dit, quelque chose dans le ventre—se sont tenus complètement à l'écart des pseudo-fêtes organisées par les comités révolutionnaires de Paris et de la banlieue en l'honneur de la date fatale.

Nulle part on n'a vu ni les Rochefort, ni les Lissagaray, ni les Humbert.

Seuls ont péroré ces citoyens des réunions collectives qui, aujourd'hui peut-être, méprisent ceux qu'ils appellent eux-mêmes avec dédain de simples communaux.

Ainsi, il y a eu le 18 mars, en plein Paris, de ces fêtes tragiques et burlesques à la fois, où le crime seul a été acclamé. Mais en décrire une sera les décrire toutes. Aussi bien les orateurs ont un peu joué le rôle des figurants de l'ancien théâtre du Cirque. Ils ont défilé tour à tour dans les nombreuses réunions, les uns faisant *ici* au potage le discours qu'ils devaient faire *là* au premier service, et ainsi de suite.

Donc, je suis resté salle Flavié. Quand dans les cafés-concerts, un chanteur-chorégraphe a montré comment on danse en Angleterre, en Espagne, en Chine, etc., il y a toujours quelqu'un qui crie : Flavié ! Flavié !

Alors, le chanteur-chorégraphe revêt dans la coulisse une blouse blanche, une cravate rouge ; il se fait des accroches-cœur et se livre (pardon) à un chahut inénarrable.

On vous dépeint peut-être ainsi les costumes et les mœurs de la salle Flavié. On est loin de vous donner une idée de la salle en elle-même.

Ce jour-là, elle était vraiment belle avec tous ses lustres allumés et ses bannières rouges se reflétant dans les glaces.

Sur les colonnes, des écussons également rouges portant les noms un peu confus de :

"Babeuf, Hébert, Raoul Rigault, Tridon, Varlin, Flourens, Delescluze, Duval, etc."

Je passe les inscriptions cousues en noir sur les bannières :

"Comité socialiste révolutionnaire du 13<sup>e</sup> arrondissement.—A Blanqui, le Comité de... *Ni Dieu, ni Maître.*"

Sous l'orchestre, qui disparaît sous des tentures rouges, la table d'honneur.

A sa droite, à sa gauche, les tables de la presse.

Avant le potage, on hisse au centre de la tribune un écriteau, toujours rouge, portant ces mots :

*Aux 35,000 fusillés de la Commune !*

780 couverts. Tous occupés, à raison de 3 fr. 50 par tête. De nombreuses femmes. A peu près une par cinq citoyens. Quelques enfants. Ceux-ci ne payent que 1 fr. 75.

Pas de vestiaire. Pas de porte-manteau. On dîne avec son pardessus, la canne entre les jambes et le chapeau sous la chaise.

Toilettes *excessivement* variées. Ici de vrais bourgeois, presque des notaires. Là, des ouvriers endimanchés.

Le dîner, annoncé pour huit heures et demie, ne commence qu'à neuf heures un quart.

C'est que les occupants de la table d'honneur, déjà nommée, se font attendre. Enfin ils prennent place.

Voici successivement le général Eudes, Fortin, Breuillé, Granger, Goix, ancien président de la Cour martiale sous la Commune ; *deux enfants*, qu'on me dit être les fils de Constant Martin, l'ennemi du dernier ministère...

A toi, Gambetta !

Enfin, les estomacs protestent. Quelques voix réclament le potage. Le général Eudes agite une véritable cloche :

"Citoyens, dit-il, le comité révolutionnaire de Paris n'a chargé d'organiser ce banquet. Je ne saurais mieux le commencer qu'en criant : Vive la Commune ! Notre amie, Louise Michel, doit aller tour à tour dans toutes les réunions de Paris. Je vous prierai de l'entendre avant le commencement du service."

—Oui, oui !

Louise Michel se lève :

"Citoyens, je salue le 18 mars. Je salue le réveil ! Pour l'anniversaire de notre grand jour, les mineurs, soutenant les grèves, semblent nous promettre la résurrection... Laissons le gouvernement des imbéciles et des infâmes achever la pourriture de la société ; sous cette pourriture sont les jeunes pousses de la révolution sociale... Saluons déjà les martyrs de Russie, d'Italie, le brave Cypriani.

"Acclamons aussi d'avance les braves qui viendront bientôt. Vive la grande Commune qui dressera le *drapeau noir* vengeur. On s'est moqué de la pétroleuse. Je promets la grande incendiaire qui détruira la ville infecte, etc.

"Vive la Révolution Sociale !"

Je n'aime pas l'absinthe, mais vraiment, comme apéritif, cela vaut encore mieux que cette rhétorique surannée.

Enfin, l'on sert.

Voulez-vous savoir ce que l'on donne aux révolutionnaires pour 3 fr. 50, sans compter le pourboire.

Lisez :

## MENU

Potage-Julienne

ENTRÉE

Noix de veau financière

LÉGUMES

Bruxelles sautées

ROTI

Dinde

SALADE

Fromage

Vin : Une bouteille par personne

Pain à discrétion

La façon dont le service se fait est typique.

Malgré l'armée de garçons, il n'a pas fallu moins de deux heures pour servir ce léger repas.

Au fromage, Eudes reprend la parole. Il porte un toast à la mémoire de Maroteau. C'est précisément aujourd'hui l'anniversaire de sa mort.

Puis, toast de Granger :

"Je bois à Paris révolutionnaire... à Paris vainqueur, ne se faisant plus ravir les fruits de la victoire."

Pendant ce temps-là, ceux qui ont reçu leur paye, demandent du café et le reste.

Je me sauve, tout triste, en pensant à la bonne et saine soirée, qu'avec l'argent qu'ils ont dépensé ce soir, les citoyens révolutionnaires eussent passée chez eux.

C. CHINCHOLLE.

## LE SONNET DE GARGANTUA

Voici assurément un des plus curieux suicides qu'on ait eu à enregistrer depuis bien longtemps.

Se figurera-t-on, en effet, Gargantua périssant par excès d'amour, et mourant d'indigestion volontaire à table, au dessert d'un festin *in extremis* ?

Un jeune pianiste français, Frantz V..., demeurant en Hongrie, avait obtenu de la nature, en même temps qu'un physique séraphique et presque féminin, un appétit que n'aurait pu expliquer que la présence du plus gigantesque ver solitaire. Aussi le musicien, pour conserver toute son auréole poétique, ne mangeait-il jamais en public.—Mais il est bien difficile de ne pas accepter l'invitation à dîner que vous fait un futur beau-père le jour de vos fiançailles avec sa fille.

\* \*

Frantz V... avait obtenu la main d'une jeune héritière de Pesth, Mlle Ida W... Un beau jour il reçut l'invitation tant redoutée.

—Je mangerai avant d'y aller, se dit-il.

Effectivement, lorsque, à six heures précises, il prit place à la table du comte W..., il avait déjà absorbé un pantagruélique repas.

Assis entre sa belle-mère future et sa fiancée, Frantz V... se contint pendant le premier service ; mais, dès les entrées, une certaine agitation se manifesta dans l'attitude du pianiste. Le rôti le fit tressailler, et il fut obligé de porter vivement sa serviette à la bouche, pour cacher un rictus de satisfaction qui se dessinait cyniquement sur ses lèvres.

Il refusa d'abord résolument de tout ; puis, sur l'assistance de ses hôtes, qui avaient remarqué son parti pris d'effleurer du bout des lèvres les mets les plus recherchés, il dut enfin accepter une fraction d'aile de dindon. Alors toute son énergie tomba ; ses efforts les plus puissants restèrent infructueux ; sa bouche s'ouvrit démesurément et, sous sa fine moustache blonde, ce ne fut plus qu'une séquence de morceaux qui disparaissaient entre ses dents blanches comme par enchantement. L'aile tout entière y passa, il redemanda la cuisse, puis du croupion, déchiqueta la carcasse, se bourra du farci.

\* \*

L'assistance, stupéfiée, restait bouche bée ; lui, mangeait toujours. Les légumes ne firent qu'apparaître, les entremets suivirent dans le gouffre, puis les desserts donnèrent. On ne causait plus : que pouvait-on dire du reste, en présence d'un jeune homme, aux apparences grêles à l'excès, qui venait d'ingurgiter plusieurs livres de nourriture ?

Lorsqu'il n'y eut plus rien sur la table, Frantz leva ses regards terrifiés sur les convives ébahis. Comme mue par un ressort, toute l'assistance fut debout en même temps.

—Il est fou ! fit-on de toutes parts.

La fiancée se précipita dans les bras de sa mère en pleurant, et tout le monde quitta la salle du repas, violemment impressionné.

\* \*

Frantz était resté seul avec le comte W... Mais, au

moment où l'explication allait commencer, le pianiste s'élança dans l'antichambre et disparut, en lançant au comte, interloqué, un adieu plein de désespoir.

Une heure plus tard, un domestique remettait à Mlle Ida W... une lettre cachetée de noir. C'était le chant du cygne de l'infortuné pianiste, un sonnet à la fois grotesque et désolé.

## A CELLE QUI NE MANGE PAS !

Au banquet de la vie, infortuné convive,  
J'aurais voulu vider la coupe de l'amour,  
Mais l'estomac est là, mais la faim malade,  
Malgré mes vains efforts, me terrasse en ce jour.

Pauvre être que je suis !... L'instant fatal arrive  
Où l'amour effrayé s'envole sans retour ;  
Comment concilier cela, l'âme plaintive,  
D'une colombe avec l'appétit d'un vautour !

J'aurais voulu mourir comme meurt un poète :  
Mais déjà crie en moi la faim brutale et bête,  
Adieu les vers sacrés, l'imagination !...

J'ai là, gigot et bœuf, vivres de toute espèce,  
Saucissons variés et chapons de la Bresse :  
Et je ne dois mourir que d'indigestion !

A la lecture de ce sonnet, le comte sauta en voiture et courut chez l'artiste.

Mais il était trop tard.

Quand il arriva, Frantz V... venait de s'étrangler avec un os de gigot.

FRAC.

## NOUVELLES DIVERSES

Près de 1,000 Canadiens des environs de Montréal sont partis pour Manitoba ; l'un d'eux amenait avec lui ses vingt-deux enfants.

Hercule Huot, qui a été trouvé coupable de vol de lettres au bureau de poste de Québec, s'est entendu condamner à trois années de pénitencier.

On télégraphie de Washington que le comité de la Chambre sur les affaires postales doit "rapporter" favorablement un bill réduisant l'affranchissement des lettres à 2 cents.

On annonce que Gambetta a épousé la comtesse Ravolini. La comtesse est âgée de quarante ans, et possède une fortune évaluée à cinquante millions de francs.

En creusant les fondations d'une maison, sur la rue Sainte-Famille, à Québec, les ouvriers ont trouvé des boulets de canon, que l'on suppose avoir été tirés par les Anglais, lors de la prise de Québec.

Une dépêche de Dublin, Irlande, en date du 20 :— On a trouvé le cadavre d'un huissier au service de lord Leconfield. Le crâne était fracturé. Il venait de signifier des brevets à des fermiers.

M. C. A. Scott, asst.-surintendant du chemin de fer Q. M. O. et O., a donné sa démission et partira dans quelques jours pour Halifax, où il va occuper une position importante dans une compagnie minière.

Un misérable, connu sous le nom d'Octave Daignault, accusé d'avoir violé une enfant de deux ans, à St-Henri, près Montréal, a plaidé coupable devant le magistrat de police ; il a été renvoyé aux prochaines assises criminelles.

Un nommé Morin, de Joliette, s'est fait tuer par les chars sur le chemin de fer du Nord, près de la station de Lavaltrie. M. Morin, nous dit-on, était sur le train de Joliette à Montréal.

Une belle cérémonie a eu lieu il y a quelques jours au couvent de Jésus-Marie, à Sillery. L'une des élèves, âgée de douze ans, après avoir abjuré le protestantisme, a été baptisée samedi, a fait sa première communion avec une piété touchante.

MUSIQUE.—On doit représenter, à New-York, au commencement de mai, le nouvel opéra de notre compatriote M. Calixa Lavallée, intitulé : *La Veuve*.

On dit que cet opéra sera joué, à Montréal, bientôt.

Le capitaine Roy, qui commandait le *Berthier*, vient d'être nommé capitaine du *Montréal*, en remplacement du capitaine Burns. M. Roy est un navigateur expérimenté. La Cie du Richelieu ne pouvait faire un meilleur choix.

A Danvers, Ill., un nommé Henry Dubois s'amusa



ELLE A PERDU SON CHEMIN

avec quelques compagnons ; tout en badinant, il mit dans sa bouche le canon d'un revolver, qu'il croyait n'être pas chargé, et fit partir la détente. La mort a été instantanée.

—o—

Une femme de 68 ans, nommée Angers, qui tenait une épicerie dans la rue Parent, à St-Sauveur de Québec, a été assassinée, mercredi, 19 courant, à 11 heures du soir. La police a arrêté un jeune homme de 26 ans, nommé Xavier Metivier, que l'on soupçonne avoir commis ce crime.

—o—

MacLean, qui a tenté d'assassiner la reine d'Angleterre, il y a quelque temps, a subi son procès la semaine dernière. Après avoir entendu les témoignages de plusieurs médecins, le jury a décidé par son verdict que le prisonnier était atteint d'aliénation mentale et irresponsable de ses actes.

—o—

Le jury, à Québec, dans la cause des trois individus accusés du meurtre de Genest, à St-Sauveur, a rendu son verdict vendredi dernier : Pierre Robert a été acquitté et les deux autres, Joseph Robert et Bezeau, ont été reconnus coupables du meurtre. La cour a rendu jugement immédiatement et a condamné les deux auteurs du crime à 20 ans de pénitencier.

—o—

Isidore Rochon, boucher, de Saint-Henri, près Montréal, fait drôlement l'amour. Poussé par un sentiment de tendresse indicible, il s'approcha gracieusement de sa jeune et belle fiancée, Adeline Smith, et avec la plus grande galanterie du monde il administra à la jeune fille une volée de coups de poing dont elle souffre beaucoup. Rochon a été condamné à \$20 d'amende ou 1 mois de prison.

—o—

Le corps décomposé d'un homme a été découvert par hasard dans un profond ravin, à Sutton, P. Q., la tête écrasée, apparemment avec des pierres. D'après les papiers trouvés sur lui et certains indices recueillis à Sutton, il y a lieu de croire que l'homme assassiné était Brighton, nommé Jackson, qu'il était porteur d'une somme d'argent importante, et que c'est pour l'en dépouiller qu'on l'a tué, l'automne dernier, dans un hôtel de Sweetsburg, province de Québec.

—o—

Dans la paroisse de St-Charles, comté de Bellechasse, vit un homme qui va atteindre ses 108 ans. Il se nomme André Labbé. Malgré son grand âge ce bon vieux est encore assez vigoureux pour travailler dans les champs et faire son ouvrage ordinaire dans la maison. M. Labbé va tous les dimanches à la messe et jouit de toutes ses facultés intellectuelles. On dirait à le voir qu'il n'a que 60 ans. Ces tempéraments robustes deviennent rares de nos jours.

—o—

UN EMPOISONNEMENT.—Il y a quelques jours, le feu s'est déclaré dans la cave du magasin de M. John Watson, marchand d'articles en plaqué, 53 rue St-Sulpice, Montréal.

Les pompiers arrivèrent promptement sur les lieux et éteignirent les flammes avant qu'elles eussent atteint les étages supérieurs.

Immédiatement après le départ des pompiers, un homme est entré dans le magasin, disant avoir aidé aux pompiers à éteindre le feu, et demanda un verre d'eau. Pendant qu'on allait chercher ce qu'il demandait, il s'approcha d'un grand bocal contenant un liquide ressemblant à de l'eau, et comme il était pressé, il crut devoir puiser dans ce bocal un plein verre du liquide qu'il absorba tout entier. Puis il sortit. Ce liquide était un poison violent dont on se servait pour l'argenterie.

Quelques minutes après, la police le vit vomir près d'une clôture et s'en aller.

M. Watson, en apprenant l'erreur qui avait été commise, fit faire des recherches pour porter secours au malheureux, mais on n'a pu le retrouver.

Le liquide qu'il a absorbé est dit-on un remède très violent, et à moins de l'usage de contre-poisons énergiques, l'homme doit être mort à présent.

—o—

Bureau de poste New-York.—Wm. H. Wareing, écr. asst.-surint.-général, troisième division, New-York, écrit comme suit concernant l'huile de St. Jacob :—D'après les rapports des employés qui ont fait usage de ce remède, tous attestent hautement en faveur de cette huile comme un remède certain et précieux. L'hon. P. L. James, M.-G. des Postes des Etats-Unis, témoigne aussi en sa faveur.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

## LA CULOTTE À L'ENVERS

Ne pouvant pas s'entendre avec sa culottière, M. Pochon a pensé qu'on s'entendrait mieux devant la justice, et, en cela, il s'est trompé. Mais, qui a bien pu lui conseiller de porter une plainte en abus de confiance? Ce n'est certes même pas ce racoleur de clients, que les braves gens appellent "un homme de loi," ce doit être quelque jurisconsulte de loge ou de cabaret : enfin, comme l'affaire vient sur citation directe, et que M. Pochon s'est constitué partie civile, il use de son droit à ses risques et périls, et le tribunal est tenu d'écouter la plainte ; mais, s'il est permis d'abuser de ses moments, cet abus a des limites.

Tout d'abord, profond étonnement du magistrat dès la première réponse de M. Pochon, qui, ainsi que nous l'avons dit, s'est constitué partie civile.

M. le président.—Combien demandez-vous de dommages-intérêts ?

M. Pochon.—11 francs.

M. le président.—11 francs !... Vous vous exposez à payer les frais d'un procès pour 11 francs ! Vous n'avez donc pas pris un avocat ?

M. Pochon.—Monsieur, mon affaire étant sûre et certaine comme de l'eau de roche, c'était pas la peine d'en prendre un.

La culottière.—C'est à crever de rire...

M. le président.—Taisez-vous. (*Au plaignant.*) Si, c'était la peine, car un avocat vous aurait détourné de vous porter partie civile pour 11 francs ; même à la lecture de la citation, j'ajoute qu'il vous aurait détourné de faire le procès. Enfin, expliquez-vous !

—M. Pochon.—Vous allez voir que c'est simple comme de l'eau de roche ; v'là l'affaire en un mot : j'ai donné à madame de l'étoffe, qui m'a coûté 11 francs, pour me faire un pantalon, et elle ne veut pas me le rendre ; dont je demande 11 francs ou mon pantalon.

M. le président (*à la culottière*).—Pourquoi ne voulez-vous pas lui rendre son pantalon ?

La culottière.—Parce qu'il ne veut pas m'en payer la façon.

M. Pochon.—Deux façons qu'elle me demande, pas une.

La culottière.—Du moment que vous me le faites retourner.

M. Pochon.—Il ne fallait pas le coudre à l'envers.

La culottière.—Je l'avais d'abord cousu à l'endroit ; vous me l'avez fait défaire.

M. Pochon.—Moi ?

La culottière.—Enfin votre neveu me l'a rapporté de votre part.

M. Pochon.—Alors, réclamez l'autre façon à mon neveu.

M. le président.—Comment votre neveu aurait-il porté ce pantalon pour le retourner, si vous ne l'aviez pas chargé de cette commission ?

M. Pochon.—Vous ne comprenez pas bien.

M. le président.—Non.

M. Pochon.—Voilà, c'est comme de l'eau de roche : j'achète de l'étoffe pour deux pantalons, un pour moi et l'autre pour mon neveu, et je les donne à faire à madame ; elle en fait un à l'envers.

La culottière.—Oui, mais pas le vôtre.

M. Pochon.—Non, celui de mon neveu.

M. le président.—Eh bien, alors, si ce n'est pas le vôtre ?

M. Pochon.—Ça ne l'était pas d'abord, mais ça l'a été après, vu qu'elle l'a retourné.

M. le président.—Vous le lui avez donc rendu ?

M. Pochon.—Moi !... non, mon neveu.

M. le président.—C'est son pantalon que votre neveu a rendu ?

M. Pochon.—Non, c'est le mien.

M. le président.—Mais puisqu'il était cousu à l'endroit !

M. Pochon.—Oui, mais elle l'a remis à l'envers.

M. le président.—Je n'y comprends rien du tout.

La culottière.—Oui, c'est vrai.

M. Pochon.—C'est là où il faut que madame soit aussi dinde qu'elle est.

M. le président.—Ah ! n'injuriez pas la prévenue.

M. Pochon.—Non, mais je vous ai expliqué que c'était le pantalon de mon neveu qu'elle avait fait à l'envers.

M. le président.—Alors, pourquoi a-t-elle retourné le vôtre ?

M. Pochon.—Ah ! voilà : comme ils étaient pareils, mon neveu lui a porté le mien par mégarde, et madame aurait dû voir qu'il était à l'endroit : elle a fait une erreur, elle doit la réparer.

La culottière.—Je l'ai réparée, puisque je l'ai retourné à l'endroit.

M. Pochon.—Celui de mon neveu, oui.

La culottière.—Ça fait deux retournages.

M. Pochon.—Fallait pas retourner le mien.

La culottière.—J'ai cru que vous le vouliez comme ça.

M. Pochon.—A l'envers !... Comme le roi Dagobert ?

M. le président.—En voilà assez ; il n'y a pas d'abus de confiance : c'est une discussion de justice de paix et non une affaire correctionnelle.

M. Pochon a donc perdu ce procès à l'envers, qu'il va falloir remettre à l'endroit.

## VARIÉTÉS

Le tailleur.—Monsieur, ne pourriez-vous me payer ? j'ai grand besoin d'argent.

Le client.—Comment ! vous payer, mais je ne vous dois rien.

—Vous voulez rire ? monsieur.

—Pas du tout. Est-ce que je n'ai pas *enlissé vos effets* quand vous me les avez livrés !

\* \*

Exécution capitale en Angleterre.

Le moment psychologique est venu. Le bourreau s'approchant, et d'un ton paternel :

—Si vous avez quelque chose à avouer avant que je serre la corde.

—Je vous remercie, mon cher monsieur. Vous êtes très prévenant. Je saurai vous en tenir compte, lui répond le condamné.

\* \*

Un jeune cancre passe son examen pour la médecine.

—Qu'est-ce que la rate ? lui demanda son examinateur.

—Parbleu ! c'est la femelle du rat.

## MÈRES ! MÈRES !! MÈRES !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poulmon ou d'une consommation incurable. *Les Trochisques de Brown* pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades : soulagent l'irritation, guérissent l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis 30 ans que ces *Trochisques* sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. **Vendu partout à 25 cents la boîte.**

## LES ÉCHECS

Montréal, 27 avril 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

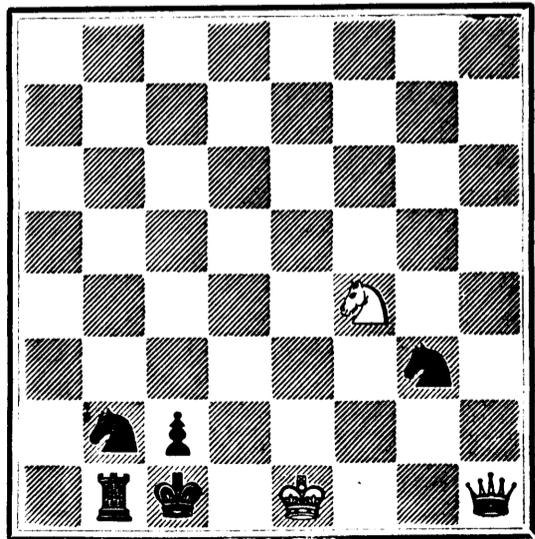
### SOLUTIONS JUSTES :

No. 306.—MM. Eusèbe J. Maurien, Québec ; N. Guérin, Montréal ; F. H. Gingras, Trois-Rivières ; L. O. P., Sherbrooke ; L. Dargis, P. Fabien, M. Lafrenai, Montréal ; Un amateur, Terrebonne ; N. P., Sorel ; H. Lupien, V. Gagnon, S. Tudieu, Québec ; Paul Paradis, St-Jean.

### PROBLÈME No. 307.

Composé par M. S. LOYD, Saint-Elizabeth, N. J.

NOIRS.—5 pièces.



BLANCS.—3 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

### SOLUTION.—No. 306.

Blancs.	Noirs.
1 R 1er R	1 P 7e T
2 D 4e T	2 R pr F (1)
3 D 1er D, mat.	(1)
3 D pr P, mat.	2 P 7e F

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.



LIGNES DE TÉLÉGRAPHE

DE SELKIRK A EDMONTON

AVIS

DNS soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à MIDI le MERCREDI, le 17e jour de MAI prochain, en une somme ronde, pour l'achat de la ligne de télégraphe du Gouvernement (comprenant les poteaux, fils, isolateurs et instruments) entre Selkirk et Edmonton.

Les conditions sont qu'il sera entretenu une ligne de communication télégraphique entre Winnipeg, Humbolt, Battleford et Edmonton, et que les messages du gouvernement seront transmis gratis.

Les soumissionnaires devront mentionner, en sus de la somme ronde qu'ils sont prêts à donner pour la ligne de télégraphe, le taux maximum qu'ils chargeront au public pour la transmission des dépêches.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 18 avril 1882.



RIVIÈRE OTTAWA

Canaux de Grenville et Ste-Anne

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumission pour bois pour portes d'écluses," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, jeudi, le 11e jour de MAI prochain, offrant de fournir et livrer le et avant le 3e jour d'octobre 1882, du bois de chêne et de pin, scié de dimensions propres à la construction de portes d'écluses pour les nouvelles écluses à Greece's Point, canal Grenville, et la nouvelle écluse à Ste-Anne, rivière Ottawa.

Le bois devra être des qualités décrites et des dimensions stipulées sur une feuille imprimée que l'on pourra se procurer en s'adressant soit en personne ou par lettre à ce bureau, où l'on pourra aussi obtenir des formules de soumission.

Rien ne sera payé sur le bois avant qu'il n'ait été livré à l'endroit voulu sur les canaux respectifs, ni avant qu'il n'ait été examiné et approuvé par un officier préposé à ce service.

Les entrepreneurs devront se rappeler qu'un chèque de banque accepté pour la somme de \$300 devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour fournir le bois aux prix et conditions mentionnés dans l'offre.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 15 avril 1882.

BULLETIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal

AVRIL 1882

Table with columns: Distributeurs, DÉPÊCHES, Fermées. Lists routes to Ontario and Quebec provinces with times.

Table with columns: Distributeurs, DÉPÊCHES, Fermées. Lists local routes (Dépêches Locales) and routes to the United States (Etats-Unis).

Table with columns: Distributeurs, DÉPÊCHES, Fermées. Lists routes to Great Britain (Grande-Bretagne) via Cunard and other lines.

(A) Sacs pour Char Palais ouverts jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m. (B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. - En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tons différents. Livre d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.

MOUSSEAU, ARCHAMBAULT & MONK AVOCATS, No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND MONTREAL)

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables

LES PILULES GOLVIN ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. Les Pilules de Golvin sont un puissant purgatif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de LA SANTÉ. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres maux qu'amène le renouveau. Se vendent dans toutes les Pharmacies. Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris. - A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.

Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien

La COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN offre à vendre des terres dans la FERTILE CONTRÉE de Manitoba et le Territoire du Nord-Ouest, moyennant certaines conditions de culture, à raison de

\$2.50 L'ACRE

Le prix d'achat est payable un sixième comptant et la balance en cinq versements annuels avec intérêt à six pour cent.

UNE REMISE DE \$1.25 L'ACRE

est allouée pour la culture, tel que décrit dans les règlements agraires de la Compagnie.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉS

de la Compagnie, que l'on peut se procurer dans toutes les agences de la Banque de Montréal, et dans les autres institutions financières du Canada, seront

RECUS A DIX POUR CENT DE PRIME

sur leur valeur au pair, plus les intérêts composés, pour et en paiement du prix d'achat, diminuant d'autant par conséquent le prix de la terre pour l'acheteur.

Des conditions spéciales seront faites aux compagnies d'émigration et d'agriculture.

Pour copie des règlements agraires et autres détails, s'adresser au commissaire des terres de la compagnie, JOHN McTAVISH, à Winnipeg, ou au soussigné,

(Par ordre des directeurs.)

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

MONTREAL, 1er Décembre 1881.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE

LUNDI, 2 JANVIER 1882,

Les trains partiront comme suit:

Table with columns: MIXTE, MAILLE, EXPRESS. Lists departure and arrival times for various routes including Hochelaga, St-Jérôme, and local services.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAUX DES BILLETS:

13 PLACE D'ARMES, 202 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUÉBEC. VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL, OTTAWA.

F. A. SÉNÉGAL, Surintendant-Général.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS,

No. 11, Cote de la Place-d'Armes.

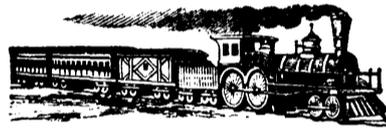
MONTREAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROUSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.



Chemin de Fer Intercolonial

1881-Arrangements d'Hiver-1882

A partir du 21 Novembre 1881, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with columns: Part de, Arrive à. Lists train routes and arrival times between Pointe Lévis, Rivière-du-Loup, and other stations.

Ces trains font la connexion à la Jonction des Chaudières, avec les trains du Grand-Tronc qui partent de Montréal à 10.01 p. m.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m., et St-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6 hrs. a. m., en faisant connexion à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc à 8.10 p. m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON,

Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est,

No. 12, rue Saint-François-Xavier, ancien local du bureau de Poste, Montréal.

D. POTTINGER,

Surintendant-en-Chef.

Moncton, N.-B. 15 nov. 1881.-52 f.

Advertisement for 'The Purest and Best Medicine ever Made' (Hop Bitters). Includes text about its benefits for various ailments and contact information for D.J.C. in Rochester, N.Y.